

LE GOUVERNEMENT EN A EXAMINÉ LE PROJET
L'Algérie se dotera d'un deuxième Data center



P 3

NOTRE DIASPORA EN FRANCE DÉJOUE LES PLANS SORDIDES

« L'Algérie est invisible »

LIRE EN PAGE 5

C'EST PARTI POUR LA 33^E FPA

Jauger notre potentiel économique

L'occasion de faire le point sur la production nationale est donnée, à partir d'aujourd'hui jusqu'au 27 décembre, en visitant la 33^e édition de la FPA organisée sous le haut patronage du président Abdelmadjid Tebboune, à la Safex.

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

SAYOUD SUR LES 11 NOUVELLES WILAYAS

« Un choix stratégique mûrement réfléchi »

P 2

ELLE MISE SUR LES INDUSTRIES CRÉATIVES NUMÉRIQUES

L'Algérie prépare les métiers de demain

P 4

LE DROIT À L'AUTODETERMINATION RÉAFFIRMÉ À L'ONU

Victoire palestinienne majeure

P 6

HIPPODROME EMIR ABDELKADER-ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 16H00

L'écurie S. Dlih visera la "victoire"

P 21

LES COURSES EN DIRECT

L' allocation touristique est-elle devenue un marché juteux pour les agences de voyage ? Ce que l'on croyait être des actes de fraude isolés sur l'allocation touristique était, au bout du compte, la face émergée d'une véritable rente qui profite à des agences de voyage, des opérateurs clandestins de transport et aux milieux parallèles de trafic de la devise. Instituée par le président de la République pour permettre aux particuliers et aux familles d'être en capacité financière de passer des vacances à leur portée à l'étranger, l'allocation touristique au montant de 750 euros destinées aux voyageurs adultes est détournée de sa vocation. Les autorités publiques ont beau mis en place le cadre juridique et le dispositif bancaire nécessaires pour permettre cette opération dans les règles de l'art. Des individus véreux et au génie maléfique ont trouvé le moyen de passer entre les mailles du filet pour extorquer de l'agent à des voyageurs. Pour arriver à leur fin, ils ont ciblé une catégorie de voyageurs bien particulière. Les jeunes chômeurs et ou candidats à l'allocation

Un marché juteux à « 750 euros » !

chômage dont le montant est passé depuis quelques jours à 24 000 DA. Ainsi, ces agences de voyages ou celles supposées l'être profitent indirectement de bonnes marges qu'ils tirent de l'allocation touristique une fois dans la poche en s'appuyant sur la naïveté- ou pas d'ailleurs- des jeunes. Aux dernières nouvelles révélées par les autorités, les rapaces trouvent en la Tunisie un eldorado pour se faire un argent fou. Le moyen détourné consiste à faire entrer les voyageurs de façon régulière par les postes frontaliers et les faire revenir de

façon clandestine pour échapper au contrôle policier. C'est ce que vient de révéler le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. S'exprimant au Conseil de la nation en réponse à une question à ce sujet, Saïd Sayoud a jeté un pavé dans la mare. Environ 100 000 chômeurs ont été exploités par des agences de voyage pour profiter d'une bonne, mais très bonne marge, de l'allocation touristique à 750 euros. Selon lui, entre le mois de novembre et décembre courant, quelque 500 bus ont traversé les frontières du pays vers la Tunisie. Il a précisé que les autorités tunisiennes ont constaté le même trafic routier anormal et le même mouvement suspect de personnes entre les deux pays. Il a ainsi confirmé que des agences de voyages recourent à des moyens détournés et contraires à la loi dans l'entrée et la sortie de et vers le pays voisin. Il y a quelques jours, la Banque d'Algérie est intervenue pour stopper cette fraude caractérisée, mais surtout l'hémorragie que pourrait causer ce mouvement de capitaux au trésor public. L'affaire n'est encore qu'à ses débuts et les autorités algériennes continuent à enquêter pour révéler qui seraient encore derrière ce marché juteux.

Farid Guellil

SAYOUD SUR LA CRÉATION DE 11 NOUVELLES WILAYAS

« Un choix stratégique mûrement réfléchi »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présenté, hier, le projet de loi modifiant la loi n° 84-09 du 4 février 1984, relative à l'organisation territoriale du pays, devant la

Commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la Nation.

Dans ce cadre, Sayoud a expliqué que le projet de loi prévoit la promotion de 11 circonscriptions administratives au rang de wilayas à pleines compétences, considérant cela comme un choix stratégique mûrement réfléchi, issu d'une évaluation objective de l'expérience des circonscriptions administratives, qui ont prouvé leur efficacité à rapprocher l'administration du citoyen, à améliorer la qualité du service public et à accélérer la prise en charge des préoccupations des habitants. La proposition inclut la promotion des circonscriptions administratives suivantes: Aflou (wilaya de Laghouat) Barika (wilaya de



Ph.DR

Batna) El-Kantara (wilaya de Biskra) Bir El-Ater (wilaya de Tébessa) El-Aricha (wilaya de Tlemcen) Ksar Chellala (wilaya de Tiaret) Aïn Oussara et Messaad (wilaya de Djelfa) Ksar El-Boukhari (wilaya de Médéa) Bou Sâada (wilaya de M'Sila) El-Abiodh Sidi Cheikh (wilaya d'El-Bayadh). Le nouveau découpage territorial du pays sera ainsi composé de 69 wilayas comprenant 1541 communes.

« UNE DÉCISION QUI RÉPOND À UN ENSEMBLE DE CONSIDÉRATIONS OBJECTIVES »

Le ministre a indiqué que cette promotion répondait à un ensemble de considérations objectives, parmi lesquelles: renforcer la décentralisation et rapprocher le centre de décision; Valoriser les potentialités économiques et sociales disponi-

bles; l'étendue géographique, la densité de population et les emplacements stratégiques; améliorer l'efficacité de la gestion publique et la prise en charge optimale des dossiers de développement. Cette démarche s'inscrit également dans la nouvelle vision de l'État en matière de réaménagement du territoire, afin d'assurer un équilibre réel et de réduire les disparités de développement, notamment dans les régions des Hauts Plateaux et du Sud. Il a affirmé que la promotion de ces circonscriptions ne se limite pas à une simple modification administrative, mais reflète la volonté de l'État à améliorer la qualité des services publics de proximité; créer des structures administratives intégrées; mobiliser des ressources humaines qualifiées; doter les nouvelles wilayas des outils de

planification, d'exécution et de suivi effectif des programmes de développement. Dans le même contexte, il a souligné que cette décision contribuera à dynamiser le développement local, en valorisant les atouts de ces régions pour la réalisation de projets d'investissement structurants, susceptibles de créer de la richesse et des emplois durables.

LES MESURES PRISES POUR ASSURER UNE TRANSITION EN DOUCEUR

Il a expliqué que les services du ministère de l'Intérieur ont accompagné cette opération par un plan intégré couvrant les aspects organisationnels, humains et financiers, afin d'assurer une transition en douceur et la continuité de la prestation du service public sans interruption. Parmi les mesures prises: L'installation des cadres administratifs et des walis délégués; la redistribution des ressources humaines et la création de nouveaux postes budgétaires; l'aménagement et l'équipement des structures administratives; le soutien aux circonscriptions par des logements de fonction et des moyens logistiques; la mise en œuvre de programmes d'équipement financés par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales.

Ania N.

AMÉLIORATION DES PERFORMANCES DE LA CNR

Saïhi donne une série d'instructions

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, a présidé une réunion d'évaluation consacrée au suivi et à l'évaluation des activités de la Caisse Nationale des Retraites lors de laquelle il a ordonné l'adoption d'un modèle numérique moderne et définit la feuille de route 2026 pour les services de la Caisse. En effet, le ministre a donné une série d'instructions et de directives strictes aux cadres de la caisse, les appelant à redoubler d'efforts et à améliorer le niveau de performance, tout en œuvrant à l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des services fournis aux retraités et aux ayants droit, en réponse à leurs besoins garantis par la législation en vigueur et en renforçant les principes de l'État social, soulignant, dans ce contexte, que la garantie des droits des retraités est un droit constitutionnel inaliénable qui n'admet aucune négligence ou manquement. Il a ajouté que l'amélioration de la qualité des services fournis aux retraités et aux ayants droit est une responsabilité collective, qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la stabilité sociale et à garantir une couverture sociale efficace et efficiente pour tous les citoyens. Dans ce cadre, le ministre a donné un ensemble d'instructions pratiques axées sur des axes fondamentaux, parmi lesquels l'amélioration du niveau d'efficacité et la qualité des services fournis aux retraités en s'appuyant entièrement sur la numérisation. La prise de mesures nécessaires pour garantir aux retraités l'intégralité de leurs droits dans les délais légaux, sans aucun retard. Il a également appelé à l'adoption de la rigueur et l'efficacité dans la prise en charge des préoccupations des citoyens, en accordant une attention particulière à l'accompagnement des catégories vulnérables et en garantissant un bon

accueil et une qualité de traitement. À investir dans les ressources humaines à travers des programmes de formation de qualité visant à améliorer la performance et à éléver la qualité du service public. Saïhi a appelé, aussi, à motiver les employés et améliorer leur parcours professionnel, par l'obligation de la formation continue après l'embauche et son adoption comme critère essentiel de promotion, et à rationaliser les dépenses et améliorer les méthodes de gestion sans porter atteinte aux droits des bénéficiaires, tout en accélérant le rythme de la transformation numérique et en simplifiant les procédures administratives.

ACCÉLÉRER LA NUMÉRISATION DE L'ENSEMBLE DES SERVICES DE LA CNR

Saïhi a également souligné la nécessité d'accélérer la numérisation de l'ensemble des services de la CNR, d'abandonner définitivement les modes de gestion tradition-

nels et d'adopter un modèle administratif moderne basé sur la numérisation et la flexibilité, en développant des plateformes numériques intégrées offrant divers services, y compris le service de dépôt à distance des demandes de pensions de retraite à partir du début de l'année 2026, conformément aux directives du Président de la République visant à établir un gouvernement numérique intégré. En conclusion de la réunion, Saïhi a réitéré la nécessité de veiller en permanence à la prise en charge efficace des préoccupations des citoyens et à la réponse rapide à leurs demandes, soulignant que la numérisation représente le choix stratégique et le meilleur moyen d'y parvenir, et le garant essentiel de la fourniture de services modernes, efficaces et transparents, qui assurent le confort du retraité et préservent ses droits dans le cadre de la justice sociale.

A. N.

LA RENCONTRE A EU LIEU À DOHA

Mousserati s'entretient avec le président de l'Autorité égyptienne de contrôle administratif

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Mme Salima Mousserati, a rencontré, à Doha (Qatar), le président de l'Autorité de contrôle administratif de la République arabe d'Egypte, M. Amr Adel Hosni, a indiqué, hier, un communiqué de cet organe. Selon la même source, «dans le cadre de la poursuite des rencontres bilatérales, tenues

par la présidente de la HATPLC, en marge de sa participation aux travaux de la 11e session de la Conférence des Etats parties à la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC), Mme Mousserati a rencontré le président de l'Autorité de contrôle administratif de la République arabe d'Egypte, M. Amr Adel Hosni, en présence des cadres des deux parties ». Cette rencontre a permis

d'examiner « les mécanismes de mise en œuvre de la première phase de la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, notamment en ce qui concerne la transformation numérique et la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle dans le suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation des différentes mesures de la stratégie, outre les principaux projets et programmes sur les

quels la HATPLC se penche actuellement », a-t-on ajouté. Pour sa part, la partie égyptienne a présenté un exposé, à travers lequel elle a mis en avant « les efforts de l'Autorité égyptienne de contrôle administratif, notamment dans le domaine de la formation, et examiné les perspectives d'échange et de coopération entre les deux parties dans ce domaine à l'avenir », a noté le communiqué.

L.Zeggane

PERMIS DE CONDUIRE À POINTS
Il faut compter une année

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a indiqué que le projet de permis de conduire à points n'est pas encore finalisé, précisant qu'il pourrait être prêt vers la fin de l'année prochaine. Cette déclaration a été faite lors des débats à l'Assemblée populaire nationale autour des amendements introduits dans le projet de loi sur la circulation routière. Répondant aux préoccupations des députés, le ministre a tenu à rassurer : « Nous ne voulons pas terroriser les citoyens, mais le projet de loi sur la circulation routière cible uniquement les personnes qui enfreignent la loi ». Il a souligné que les accidents de la route sont dus à plusieurs facteurs, notamment l'état des routes et l'excès de vitesse, rappelant que « toute personne peut être victime d'un accident, même si elle est le meilleur conducteur du monde ». Saïd Sayoud a également insisté sur le fait que ces amendements ne visent ni à imposer de nouvelles taxes ni à introduire des augmentations injustifiées, précisant : « Nous ne présentons pas une loi de finances, mais un texte dont l'objectif principal est de protéger les citoyens contre les accidents de la circulation ». Il a ajouté que la dissuasion constitue un levier essentiel, soulignant que dans de nombreux pays, la baisse du nombre d'accidents a été obtenue grâce à des mesures dissuasives efficaces, et non par simple sensibilisation émotionnelle. Abordant la question des ralentisseurs anarchiques, le ministre a révélé que plus de 70 % d'entre eux sont installés de manière aléatoire par des citoyens, chacun agissant selon sa propre appréciation. « Nous nous sommes retrouvés dans des impasses à cause de ces ralentisseurs », a-t-il déploré, indiquant que des instructions ont été adressées aux walis pour procéder à leur retrait. Il a même évoqué la présence, « malheureusement », de ralentisseurs sur l'autoroute, promettant une prise en charge rapide de ce dossier. Enfin, Saïd Sayoud a rappelé que l'installation des ralentisseurs relève exclusivement des services des travaux publics et non des citoyens. Il a assuré que de nouveaux ralentisseurs seront reconstruits conformément aux normes et spécifications techniques requises, dans l'objectif d'améliorer la sécurité routière sans entraver la fluidité de la circulation.

Sarah O.

C'EST PARTI POUR LA 33^E FPA

Jauger notre potentiel économique

L'occasion de faire le point sur la production nationale est donnée, à tous à partir d'aujourd'hui jusqu'au 27 décembre, en visitant la 33e édition de la Foire qui lui est dédiée, organisée sous le haut patronage du président Abdelmadjid Tebboune, au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger.

La Société Algeria exhibition, filiale de la SAFEX, organisatrice de l'événement, annonce la participation de plus de 600 entreprises, publiques et privées, parmi lesquelles des petites et moyennes entreprises, représentant différents secteurs dont l'industrie militaire, les industries agroalimentaire, chimique et pétrochimique, électrique, électronique et électroménagère, mécanique, ainsi que le secteur des services. Il y aura également des start-ups, des artisans et des acteurs des industries traditionnelles. Le thème de cette édition, "l'Algérie construit son avenir", exprime le souci des organisateurs de mettre en valeur le potentiel de l'économie algérienne dans l'ensemble des secteurs d'activité, en exposant les capacités productives des entreprises algériennes pour les faire connaître tout en apportant soutien et accompagnement aux entreprises nationales. Avantages classiques, communs à toutes les foires, avan-



cés par les organisateurs : cette édition représente une plateforme idéale pour l'exposition des produits et services ainsi que pour l'interaction directe avec les visiteurs et les consommateurs, tout en offrant une opportunité de nouer des partenariats et d'échanger des expériences entre opérateurs économiques ; elle constitue ainsi un solide levier pour encourager la production nationale et ancrer la culture de la consommation locale, en promouvant la marque "fabriqué en Algérie" comme symbole de qualité et d'excellence. En outre, « la 33e FPA accorde par ailleurs une attention particulière à l'entrepreneuriat et à l'innovation, en mettant en lumière le rôle des startups et des technologies modernes, en contribuant à la préservation du patrimoine culturel à

travers le soutien aux artisans, en leur permettant de présenter leur savoir faire et leurs produits à un large public ». Dans le programme de la Foire, qui sera ouverte de 9h à 19h, figure, tout au long de son déroulement, une série de conférences et panels, animés par des experts, professionnels et spécialistes, sur des thématiques en lien direct avec la politique d'investissement et le développement économique national, indique la même source. La FPA devrait aider à savoir où on en est dans le développement économique et confirmer les appréciations élogieuses des institutions internationales. Les observateurs et analystes pourront évaluer les progrès faits en une année depuis l'édition précédente de la FPA, concernant, notamment, les nou-

veaux investissements, les capacités à répondre aux besoins nationaux et à dégager des excédents pour les exportations. Au bout du compte, il y a la création d'emplois, qui est une préoccupation majeure actuellement, il y a également la distribution de revenus, pour accroître le pouvoir d'achat des Algériens, et, par conséquent, l'amélioration de la qualité de la vie, particulièrement pour ceux qui sont dans cette attente. En juillet dernier, un rapport de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) portant sur l'investissement mondial pour l'année 2025, a évoqué la forte volonté de l'Algérie de diversifier son économie hors hydrocarbures et cité deux éléments essentiels qui accompagnent cette volonté politique : les réformes législatives contenues dans la loi sur l'investissement et la clarté et la stabilité juridique qu'elle a apportée. Cela explique l'approfondissement de la diversification progressive de l'économie algérienne, au-delà du secteur des hydrocarbures, attesté par les comptes nationaux trimestriels du premier trimestre 2025 publiés par l'Office national des statistiques (ONS) qui ont montré que le PIB hors hydrocarbures a affiché une croissance de 5,7% durant cette période, en nette accélération par rapport au 4,3% enregistré un an auparavant. La 33ème FPA donne la possibilité de constater ces progrès.

M'hamed Rebah

LE GOUVERNEMENT EN A EXAMINÉ LE PROJET L'Algérie se dotera d'un deuxième Data center

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à plusieurs points, selon un communiqué des services du Premier ministère. Pour commencer, le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités de transfert des infrastructures et équipements réalisés au titre de la nouvelle ville aux administrations et institutions concernées. Ce texte met en place le mode opératoire pour l'optimisation et la valorisation des équipements publics se trouvant dans les périphéries des nouvelles villes afin d'assurer leur pleine fonctionnalité qui se répercute sur l'amélioration des prestations de services fournies aux citoyens au niveau de ces villes nouvelles, précise le communiqué. Deuxième point à l'ordre du jour, le Gouvernement a poursuivi l'examen des projets inscrits dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République relatives à la concrétisation de la transformation numérique. À ce titre, le Gouvernement a passé en revue quatre communications. Il s'agit, précise la même source, de un, l'état d'avancement de la numérisation des secteurs ministériels, de deux, du projet de réalisation du 2ème data center national, en cours de finalisation, mais déjà mis en service le 26 septembre dernier, de trois, du projet du portail national des services numériques «Dzair digital services», qui constitue un véritable tremplin vers une administration moderne, plus accessible et plus efficace, avec un accès web et mobile unifié et sécurisé aux services publics, répondant aux exigences internationales et, quatre, de la mise en place de deux infrastructures stratégiques de dernière génération qui constituent le premier cloud national en Algérie, destiné à sécuriser et moderniser les services publics et économiques, en hébergeant les données souveraines et en accélérant la transformation numérique.

R. N.

COOPÉRATION DANS LE DOMAIN DE L'ÉNERGIE

En quête de débouchés au Tchad

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu à Alger, la ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie de la République du Tchad, Ndolendji Alixe Naimbeye, qui effectue une visite de travail en Algérie, et évoqué, avec elle, les perspectives de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, indique un communiqué du ministère. À cette occasion, les deux parties ont passé en revue « l'état et les perspectives des relations bilatérales algéro-tchadiennes qui se distinguent par leur caractère fraternel et historique, et examiné les moyens de renforcer et d'élargir la coopération bilatérale, notamment dans les domaines des hydrocarbures et des mines, dans le cadre d'une approche de partenariat stratégique et durable », a ajouté le communiqué.

Dans ce contexte, Arkab a exposé « les grandes lignes du programme de développement des secteurs des hydrocarbures et des mines en Algérie, ainsi que les nouveaux cadres réglementaires et juridiques régissant les activités liées à ces deux secteurs, soulignant la volonté de l'Algérie de consolider les relations de coopération et de renforcer les échanges avec la République du Tchad, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud, et avec les pays africains frères ». Le même communiqué a précisé

que, « les discussions ont également porté sur « les perspectives de coopération tout au long de la chaîne de valeur des hydrocarbures, incluant l'exploration, la production, le transport, le raffinage, la pétrochimie, la commercialisation des produits pétroliers et du gaz de pétrole liquéfié (GPL), ainsi que les potentialités de développer des partenariats entre le groupe Sonatrach et ses filiales et les compagnies tchadiennes ». Les deux ministres ont également souligné « l'importance de la formation et du renforcement des capacités, notamment via l'Institut algérien du pétrole (IAP) et la valorisation de l'expérience algérienne pionnière en matière d'industrie pétrolière et gazière, ainsi que la réglementation et la régulation du secteur des hydrocarbures ».

SONATRACH EN CAPACITÉ DE DÉVELOPPER LE SECTEUR CHEZ LE VOISIN

Dans ce cadre, les deux parties ont examiné « la possibilité de la participation du groupe Sonatrach au développement du secteur des hydrocarbures au Tchad à travers les activités de recherche, d'exploration, d'exploitation, de pétrochimie et de développement des infrastructures énergétiques, ainsi que les opportunités d'exportation des produits pétroliers algériens vers les marchés

tchadiens ».

REFORCER LA COOPÉRATION DANS L'EXPLOITATION

Concernant le secteur minier, les deux parties ont abordé « les moyens de renforcer la coopération dans les domaines de l'exploitation, de la transformation des ressources minières, de la recherche, des études géologiques, et de l'élaboration de cartographies géologiques et minières, ainsi que l'échange d'expertises en matière d'organisation administrative et du cadre juridique régissant les activités minières ». À cette occasion, la partie tchadienne a exprimé son grand intérêt pour « l'expérience algérienne dans ces domaines. Alixe Naimbeye a salué la qualité des relations unissant son pays et l'Algérie, exprimant la volonté du Tchad de tirer profit de l'expertise et de l'expérience de l'Algérie dans le développement des secteurs des hydrocarbures et des mines, ainsi que des cadres juridiques et réglementaires encadrant ces deux domaines ». Elle a souligné « l'importance de l'échange d'expériences et de savoir-faire au mieux des intérêts communs des deux pays et du renforcement de la coopération bilatérale. La ministre tchadienne a en outre fait part de sa satisfaction quant aux résultats de la visite, qui devraient donner une forte impulsion à la coopération bilatérale entre les deux

pays », selon le communiqué.

À noter que, la rencontre s'est tenue au siège du ministère, en présence de représentants de l'ambassade du Tchad en Algérie, de cadres du ministère, ainsi que du Président-directeur général (Pdg) du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, du Pdg du groupe Sonarem, Reda Belhadj, du directeur de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Samir Bakhti, du directeur de l'Agence nationale des activités minières (ANAM), Mourad Hanifi, et du directeur du comité de direction de l'Agence nationale du service de géologie d'Algérie (AGSA), Karim Mokhtar, en sus des représentants de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) et du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Aussi du côté tchadien, la rencontre a été marquée par la présence d'une importante délégation composée de responsables et de cadres de la Société tchadienne des hydrocarbures (SHT), de la Société tchadienne du pétrole (TPC), de la Société nationale tchadienne d'exploration minière et de commercialisation (SONEMIC), ainsi que de l'Autorité de régulation du secteur pétrolier (ARSAT) et de l'Institut supérieur tchadien du pétrole (INSPEM), a conclu le communiqué.

L.Zeggane

ELLE MISE SUR LES INDUSTRIES CRÉATIVES NUMÉRIQUES

L'Algérie prépare les métiers de demain

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nassima Arhab, a supervisé à Alger l'organisation d'une rencontre nationale et d'un atelier spécialisé consacrés à la programmation et au développement des industries créatives numériques.

Ph : DR



Nassima Arhab, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels

Une initiative qui s'inscrit dans la dynamique nationale visant à renforcer l'économie créative et à adapter le système de formation aux profondes mutations du marché du travail.

Organisée en présence du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, cette rencontre ambitionne de développer les compétences des jeunes et de qualifier les ressources humaines nationales dans l'un des secteurs les plus innovants et à forte croissance de l'économie moderne. Les industries créatives numériques

s'imposent aujourd'hui comme un levier stratégique, à la croisée de la technologie, de la culture et de l'entrepreneuriat. Dans son allocution, Mme Arhab a souligné que l'économie créative et l'économie de l'innovation constituent un outil central pour moderniser le système de formation professionnelle et en renforcer l'attractivité. Selon elle, l'adaptation des programmes pédagogiques aux aspirations des jeunes et aux exigences des nouveaux métiers est devenue une nécessité incontournable pour garantir l'employabilité et

favoriser l'émergence de compétences capables de répondre aux défis de la transformation numérique. La ministre a également mis en avant le potentiel économique des industries créatives numériques, précisant qu'elles ne se limitent plus à une simple dimension culturelle ou ludique. « Il s'agit désormais d'un secteur économique prometteur, générateur d'emplois, d'innovation et d'opportunités entrepreneuriales, tout en contribuant à la création d'une valeur ajoutée élevée », a-t-elle affirmé. Dans cette optique, Arhab a insisté sur

l'importance de concevoir des parcours de formation modernes et adaptés, puisant leur inspiration dans le patrimoine national, l'histoire et l'identité culturelle algérienne. Une approche qui vise à produire des contenus créatifs porteurs de sens, capables de valoriser la singularité culturelle du pays tout en renforçant sa présence sur la scène régionale et internationale des industries créatives. Pour sa part, Hidaoui, a souligné que l'investissement dans le potentiel créatif des jeunes constitue un pilier essentiel pour la construction d'une économie nationale forte, diversifiée et résiliente. Il a appelé à un accompagnement accru des initiatives créatives et à l'ouverture de nouvelles perspectives permettant aux jeunes talents de s'insérer pleinement dans les parcours de l'innovation et de l'entrepreneuriat créatif. Cette rencontre a réuni un large panel d'acteurs, dont des experts en développement de contenus créatifs numériques, des étudiants de l'École supérieure d'informatique, ainsi que des cadres de l'administration centrale et des spécialistes en ingénierie pédagogique.

M.Seghilani

MÉGAPROJET DE GARA DJEBILET Zerrouki évalue la disponibilité et la fiabilité des infrastructures de télécommunications

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé une rencontre de coordination avec les différentes entreprises relevant de son secteur, consacrée à la sécurisation des services de télécommunications et à l'accompagnement des préparatifs liés à la mise en service du projet de Gara Djebilet, a indiqué mardi un communiqué du ministère. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des mesures anticipatives visant à garantir la disponibilité et la fiabilité des infrastructures de télécommunications nécessaires à l'entrée en exploitation de ce projet stratégique, considéré comme l'un des piliers du développement industriel et économique national. Lors de cette rencontre, Zerrouki a donné des ins-

tructions fermes pour la mobilisation et la mise à disposition de l'ensemble des ressources humaines et matérielles des entreprises relevant du secteur. Il a insisté sur l'importance d'assurer une pleine disponibilité technique et organisationnelle, afin de garantir la continuité et la qualité des services de télécommunications dans les zones concernées par le projet. Le ministre a également souligné la nécessité d'une coordination étroite entre les différents acteurs du secteur, afin d'anticiper les besoins opérationnels et de répondre efficacement aux exigences liées à la mise en service de Gara Djebilet, notamment en matière de connectivité, de sécurité des réseaux et de stabilité des services. Mettant en avant la dimension straté-

gique de ce projet minier d'envergure nationale, M. Zerrouki a appelé à une mobilisation globale du secteur des télécommunications, estimant que cette démarche permettra d'assurer un accompagnement efficace du projet et de traduire concrètement le rôle du secteur dans l'appui aux grands projets structurants du pays. À travers cette rencontre, le ministère de la Poste et des Télécommunications réaffirme ainsi son engagement à contribuer activement à la réussite des projets nationaux majeurs, en mettant les technologies de l'information et de la communication au service du développement économique et industriel de l'Algérie.

M.S.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 5 universités algériennes et tunisiennes jumelées

Une convention de jumelage entre 5 universités algériennes frontalier et leurs paires tunisiennes pour la coopération académique a été signée en marge du 7ème forum des universités frontalier algériennes et tunisiennes (5+5) ouvert mardi passé à l'université Mohamed Cherif Messaâdia de Souk Ahras. Le coordonnateur des universités algériennes, Mohamed Manaâ, a indiqué, à ce propos, que l'objectif visé est « la consolidation du partenariat scientifique et académique entre les universités frontalier des deux pays à travers l'échange des publications et des revues scienti-

fiques ainsi que des thèses de doctorat dans le respect des législations nationales des deux parties et des conventions internationales relatives à la protection de la propriété intellectuelle ».

Il a ajouté que la convention porte également sur « le développement de la numérisation et de l'enseignement via l'activation d'une plateforme numérique commune de formation et de recherche et le lancement de projets de téléenseignement coopératif et l'échange d'expériences dans les domaines de la gestion des infrastructures de base numériques et des laboratoires virtuels ». De son côté, le coor-

donnateur des universités tunisiennes, Hicham Sebaï, a souligné que la convention a pour but « de réaliser des projets de recherche communs de développement dans les domaines présentant une priorité commune dont l'énergie, l'intelligence artificielle (IA), les technologies de pointe, la sécurité alimentaire, la santé, la gestion des ressources hydriques et la protection de l'environnement ». Les universités frontalier algériennes et tunisiennes concernées sont Larbi-Ben M'hidi de Tébessa, Mohamed Cherif Messaâdia de Souk Ahras, Chadli-Bendjedid d'El-Tarf, Hamma Lakhdar d'El Oued et Badji Mokhtar d'Anna-

ba, côté algérien, et celles de Gafsa, de Kairouan, de Sfax, de Jendouba et de Gabès, côté tunisien, rappelle-t-on.

À noter que la signature de la convention a été présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et son homologue tunisien, Mondher Belaïd, ainsi que le coordonnateur des universités frontalier algériennes le recteur de l'université Badji Mokhtar d'Annaba, Mohamed Manaâ, et le coordonnateur des universités frontalier tunisiennes, le président de l'université de Jendouba, Hicham Sebaï.

Ania N.

DGPC

Le DGPC visite l'école opérationnelle du Corps italien des sapeurs-pompiers

Le Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Bougheïaf, a visité l'école de formation opérationnelle relevant du Corps national italien des sapeurs-pompiers, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue, ainsi que la délégation l'accompagnant, en Italie, indique un communiqué des services de la Protection civile. En effet, la délégation a été accueillie par les responsables de l'école, qui ont donné des présentations techniques exhaustives sur le système de formation opérationnelle adopté, incluant les programmes d'entraînement appliqués, et les différents moyens et dispositifs avancés de simulation, notamment ceux dédiés à la simulation des incendies d'aéronefs et de navires, et des incendies dans les tunnels, a précisé la même source. À cette occasion, des exposés ont été présentés sur « les accidents radiologiques, chimiques et biologiques, ainsi que les mécanismes adoptés pour renforcer le niveau de préparation opérationnelle, en vue de faire face aux différents risques », a fait savoir le communiqué. Ajoutant qu'« au niveau des écoles centrales anti-incendie, la délégation s'est enquise de l'expérience italienne pionnière en matière de formation spécialisée, notamment dans le domaine des enquêtes et investigations liées aux causes du déclenchement des incendies, outre l'échange des vues et des expertises sur les moyens de développer les ressources humaines et de renforcer les capacités opérationnelles ». Ces visites s'inscrivent dans le cadre « d'une démarche commune qui vise à consolider et à renforcer les relations bilatérales de coopération entre les deux corps, notamment en matière de formation, d'échange d'expertises techniques et de développement de mécanismes d'action commune, contribuant ainsi à hisser le niveau de la performance et de l'état de préparation opérationnelle », a conclu la même source.

L. Zeggane

DESTINÉE AUX NOUVEAUX BACHELIERS

Algérie poste fait la promotion de la carte « Student Campuce »

L'entreprise Algérie Poste a lancé, au niveau de ses bureaux dans les espaces universitaires, des journées portes ouvertes dans le cadre d'une campagne promotionnelle de la carte monétique destinée aux nouveaux bacheliers (BAC 2025), co-organisée avec l'opérateur Djezzy, a indiqué un communiqué de cette entreprise. Cette initiative, qui se tient du 15 au 17 décembre, concerne plusieurs wilayas du pays et vise à faire connaître aux étudiants les avantages de la carte « Student Campuce » et comment l'obtenir et l'utiliser au sein du campus universitaire, a précisé le communiqué. Lors de ces activités, des cartes SIM gratuites sont distribuées par Djezzy aux nouveaux bacheliers, en sus de les sensibiliser à l'utilisation sûre des moyens de paiement électronique et à la protection des données personnelles, a fait savoir le communiqué. À travers cette initiative, Algérie Poste réaffirme son engagement à ancrer la culture de paiement électronique auprès des jeunes universitaires et à fournir des services financiers numériques sûrs et efficaces, a conclu la même source.

L.Z.

NOTRE DIASPORA EN FRANCE DÉJOUÉ LES PLANS SORDIDES

« L'Algérie est indivisible »

Les associations de la diaspora algérienne établies en France ont publié un communiqué commun appelant à la vigilance et à la défense de l'unité nationale, face à ce qu'elles qualifient de «campagnes hostiles» visant l'Algérie et sa souveraineté.

Dans leur déclaration, rendue publique à l'issue d'une rencontre tenue le 14 décembre 2025, les signataires alertent sur la multiplication d'attaques médiatiques et politiques cherchant, selon eux, à fragiliser la stabilité du pays et à porter atteinte à son image sur la scène internationale. Ils soulignent que ces initiatives malveillantes ne reflètent en aucun cas la volonté du peuple algérien, mais relèvent essentiellement de dynamiques extérieures, souvent relayées depuis l'étranger. Les associations insistent sur la nécessité d'un devoir collectif de lucidité et de responsabilité, estimant que la défense de la souveraineté nationale dépasse le simple registre symbolique.



Ph: DR

« Défendre l'Algérie, c'est défendre une dignité, une mémoire historique et un destin commun forgés dans la lutte et le sacrifice », affirment-elles, rappelant les fondements historiques de l'État algérien issus de la guerre de Libération.

Le communiqué revient également sur la classification, par les autorités algériennes, du mouvement dit MAK comme organisation terroriste.

Les associations de la diaspora rappellent que ce groupe est considéré comme une menace directe à l'unité nationale et à la souveraineté de l'État, et qu'il ne dispose, selon elles, ni de légitimité populaire ni d'ancre réel au sein de la société algérienne. Elles estiment qu'il s'agit d'un instrument marginal utilisé dans des stratégies de pression extérieures contre l'Algérie. Dans ce contexte,

les signataires tiennent à souligner que la Kabylie demeure, selon eux, profondément attachée à l'unité nationale. Ils rejettent toute tentative d'instrumentalisation de cette région et rappellent son rôle historique central dans la construction de l'État algérien.

La rencontre du 14 décembre 2025 a été, selon le communiqué, l'occasion de réaffirmer l'adhésion aux valeurs du 1er Novembre 1954 et à l'idéal d'une Algérie « une et indivisible », porté par des figures emblématiques de la Révolution telles qu'Abane Ramdane, Krim Belkacem ou le colonel Amrouche.

Les associations de la diaspora expriment par ailleurs leur préoccupation face au fait qu'un mouvement classé terroriste par l'Algérie puisse, selon elles, opérer depuis le territoire français. Elles estiment qu'une telle situation

soulève des interrogations quant à la cohérence des principes de coopération, de respect mutuel et de lutte contre le terrorisme qui devraient régir les relations entre États.

Enfin, la communauté nationale établie à l'étranger se définit comme un acteur pleinement conscient des enjeux actuels, refusant toute posture de neutralité ou d'indifférence. Elle se présente comme un « rempart vigilant » en faveur de la souveraineté, de la mémoire nationale et de la dignité de l'Algérie, partout dans le monde.

Le communiqué se conclut par un message sans équivoque : « L'Algérie ne se divise pas, ne se manipule pas et ne se fragilise pas », réaffirmant la conviction que le pays demeure fort de son histoire, de son unité et de la conscience de son peuple.

M. Seghilani

LA FÉDÉRATION FRANCO-ALGÉRIENNE SAISIT LE PRÉSIDENT FRANÇAIS

« Nous appelons à dissoudre le MAK »

Dans une lettre adressée au président français, Emmanuel Macron, la Fédération Franco-algérienne de Consolidation et du renouveau (FFA), appelle les autorités françaises à dissoudre le groupe terroriste le MAK qui agit en France en terrain conquis profitant d'un laxisme et d'un « laisser-faire » de l'administration française qui nuit aux relations entre la France et l'Algérie.

La FFA rappelle au président français qu'elle regroupe, en son sein, plusieurs associations représentants la communauté algérienne en France et de français qui aspirent à consolider les liens entre les deux pays des deux rives de la méditerranée. Elle affirme qu'une pétition appelant à la dissolution, par les autorités, de cette organisation classée terroriste en Algérie et qui utilise le sol français pour tenter de déstabiliser un pays indépendant et souverain. « Il n'est ni normal ni acceptable qu'une organisation considérée comme terroriste par les autorités algériennes, poursuivant ouvertement un objectif de sécession territoriale puisse agir librement depuis la France, y tenir des réunions publiques, y structurer des relais et y organiser des campagnes visant à porter atteinte à l'unité et la souveraineté d'un État étranger reconnu par la communauté internationale, dont la France ».

La FFA appelle le président français à user de ses prérogatives pour faire cesser

l'activisme criminel de cette organisation tout en affirmant que sa liberté d'agir, elle la puise de l'implication directe de élus de la République française qui ont cru pouvoir participer ou apporter leur caution à une entreprise de déstabilisation étrangère en contradiction totale avec les obligations de responsabilité de loyauté institutionnelle et du respect des intérêts fondamentaux de la nation qui s'imposent à eux ». Cette liberté est également nourrie, rappelle la FFA, par des acteurs politiques étrangers issus notamment de pays n'entretenant aucune relation diplomatique avec l'Algérie et pour suivant des stratégies assumées de déstabilisation régionale ce qui confère à ces agissements une dimension géopolitique particulièrement préoccupante ».

La lettre adressée à Emmanuel Macron souligne que les activités du MAK sont à l'origine de troubles avérées à l'ordre public tant en France qu'en Algérie. Elles attisent les tensions et nourrissent des discours de haine et portent atteinte à la cohésion d'une communauté algérienne en France pourtant profondément diverse, plurielle, et attachée au vivre-ensemble. Il est, en outre, désormais documenté que ce mouvement organise des entraînements armés à l'étranger en vue d'une potentielle confrontation sécessionniste et en fait une préoccupation de sécurité publique tant en France qu'en Algérie.

Tout en rappelant que la FFA, représentative de la communauté algérienne en France, reste attachée aux libertés publiques, au pluralisme culturel et au dialogue démocratique dans le cadre de l'Etat de droit, elle affirme refuser que ces principes fondamentaux soient détournés pour justifier des entreprises séparatistes illégitimes, dangereuses et porteuses de divisions durables. « Nous refusons également que toutes les forces hostiles au rapprochement et à l'apaisement des relations franco-algériennes continuent de semer les graines de la disette contre les intérêts de la France que nous chérissons et protégeons et les intérêts bilatéraux en général ».

Cette lettre intervient au moment où l'organisation le MAK connaît une vague de défection et au moment où certains de ses cercles protecteurs en France lui ont signifié la fin de la période de grâce. La cérémonie loufoque à laquelle il s'était livré pour annoncer sa pseudo république, s'est retournée contre lui puisque l'aréopage qu'il avait invité pour immortaliser le moment, composé de représentants du Makhzen, d'Israël et de l'extrême droite française, un ramassis de colonialistes, de pourfendeurs des droits de l'Homme et de génocidaires, a fini par ternir une fois pour toute, son image et provoqué une vague d'indignation même dans ses cercles les plus proches.

Slimane B.

MÉMOIRE NATIONALE

Vers une loi consacrant la responsabilité historique de la France coloniale

Le président de la Commission de la défense nationale à l'APN, Younès Hariz a salué la proposition, par les députés, de l'élaboration d'une loi qui « permettra d'établir les responsabilités de la France coloniale dans les crimes commis par ses tortionnaires et ses militaires contre un peuple qu'elle a rendu étranger sur sa propre terre en le privant de ses droits et de sa liberté ». Indiquant, lors de l'audition des représentants d'organisations nationales dans le cadre de l'enrichissement du texte de la proposition de loi criminalisant la colonisation française en Algérie, que réclamer à la France la reconnaissance des crimes qu'elle a commis contre le peuple algérien lors de la période coloniale était une « victoire pour la justice et le droit », soulignant que « les crimes qui touchent à la dignité des peuples sont imprescriptibles »; ajoutant « les Algériens n'oublieront jamais les crimes commis par la France coloniale durant 132 ans ». Structurée en cinq chapitres comprenant 27 articles, la proposition définit la finalité de la loi, à savoir la criminalisation de la colonisation française de 1830 à 1962, tout en qualifiant juridiquement les crimes de la France coloniale. Elle prévoit également des dispositions sur la responsabilité du Gouvernement français dans son passé colonial, ainsi que les mécanismes permettant d'obtenir une reconnaissance et des excuses officielles pour les crimes commis. La proposition de loi aborde aussi la question des réparations pour les préjudices matériels et moraux causés par la colonisation française en Algérie, et prévoit des dispositions pénales réprimant la glorification de la colonisation et toute atteinte aux symboles de la Résistance populaire, du Mouvement national et de la Révolution du 1er Novembre 1954. Le texte proposé réclame, par ailleurs, à la France la décontamination des sites des explosions nucléaires et de tous les sites contaminés, la remise des cartes des sites des explosions nucléaires et des mines posées, la restitution de l'ensemble des biens transférés hors du territoire national, y compris les archives nationales, ainsi que la restitution des restes mortuaires des figures de la Résistance, du Mouvement national et de la Révolution de libération, afin qu'ils soient inhumés en Algérie.

ONEC : PROTÉGER NOTRE MÉMOIRE DE LA FALSIFICATION

De son côté, le Secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants de chouhada (ONEC), Khelifa Smati, a loué la proposition, par les députés, d'une loi criminalisant la colonisation française en Algérie, précisant que « cette initiative est en accord avec les positions de l'État algérien, et à sa tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune ». Cette démarche vise à « protéger la mémoire nationale des tentatives d'occultation, d'altération et de falsification », a-t-il soutenu, la qualifiant d'« étape historique après de longues années d'attente ».

ONM: POUR UNE JUSTICE HISTORIQUE

Pour sa part, le Secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), Hamza Aoufi, a rappelé que « le peuple algérien a donné une leçon à la France coloniale qui a tenté, par tous les moyens, d'éteindre les résistances successives », insistant sur « l'imprescriptibilité de ses crimes contre les Algériens ». Selon le projet de texte, qui sera débattu à l'APN la semaine prochaine, la proposition de criminalisation de la colonisation française en Algérie s'appuie sur « les principes du droit international consacrant le droit des peuples à l'équité juridique et à la justice historique et la fin de l'impunité ». Cette proposition a pour objectif d'« établir les responsabilités » et d'« obtenir une reconnaissance et des excuses pour les crimes coloniaux commis, comme préalable à toute réconciliation avec l'histoire, et ce, dans le cadre de la préservation de la mémoire nationale ».

Sarah O.

L'ONU RÉAFFIRME LE DROIT DU PEUPLE PALESTINIEN À L'AUTODÉTERMINATION

Victoire palestinienne majeure

Le vote massif de l'Assemblée générale des Nations unies en faveur du droit du peuple palestinien à l'autodétermination marque un tournant politique et moral majeur sur la scène internationale.

Adoptée par 164 États, la résolution consacre, une fois de plus, le caractère inaliénable de ce droit fondamental, tout en mettant en lumière l'isolement croissant de l'occupation sur les plans diplomatique, politique et éthique.

Réagissant à cette adoption, le président du Parlement arabe, Mohamed Ben Ahmed Al-Yamahi, a salué un « triomphe du droit palestinien » et une expression claire d'une volonté internationale qui ne peut être ni relativisée ni négociée. Selon lui, ce vote massif constitue un message sans équivoque à l'occupation, traduisant son isolement face à une communauté internationale de plus en plus consciente de la gravité des violations commises dans les territoires palestiniens occupés. Au-delà de l'affirmation du droit à l'autodétermination, la résolution onusienne se distingue par son rejet explicite de la colonisation illégale en Cisjordanie. Le texte rappelle que les activités de colonisation constituent une violation flagrante du droit international, en particulier de la Quatrième Convention de Genève, ainsi que des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. Un rappel juridique fort, dans un contexte marqué par l'intensification des politiques de colonisation et de confiscation des terres palestiniennes. Dans sa déclara-



tion, Al-Yamahi a fermement condamné la poursuite des violations de l'occupation en Cisjordanie, notamment les tentatives visant à modifier le statut juridique et historique des territoires palestiniens occupés. Il a pointé du doigt la récente décision du gouvernement de l'occupation d'approuver la création et la légalisation de 19 nouvelles colonies, qualifiant cette mesure d'« escalade dangereuse » et de prolongement de la politique du fait accompli imposée par la force. Pour le président du Parlement arabe, cette politique vise clairement à anéantir toute perspective de paix juste et durable, en portant un coup direct à la solution à deux États. Il a rappelé que la colonisation ne saurait être considérée comme une simple violation administrative, mais bien comme « un crime de guerre pleinement constitué », appelant à une reddition de comptes effective devant les instances internationales compétentes. La résolution adoptée par l'Assemblée générale s'appuie également sur l'avis consultatif rendu par la Cour

internationale de Justice, qui a établi que l'occupation de l'entité sioniste des territoires palestiniens est illégale et doit prendre fin immédiatement.

La Cour a souligné que cette occupation entrave gravement la capacité du peuple palestinien à exercer son droit à l'autodétermination, un droit garanti par la Charte des Nations unies et par les principes fondamentaux du droit international. Dans ce contexte, Mohamed Ben Ahmed Al-Yamahi a exhorté la communauté internationale à dépasser les déclarations de principe et à assumer pleinement ses responsabilités juridiques et morales. Il a appelé à l'adoption de mesures concrètes et dissuasives, notamment la cessation de toute forme de coopération avec les colonies et la poursuite judiciaire des responsables impliqués dans les crimes de colonisation. Le président du Parlement arabe a également réaffirmé l'engagement de l'institution à poursuivre ses actions politiques et parlementaires aux niveaux régional et international, en soutien à la lutte

légitime du peuple palestinien. Il a insisté sur le caractère non négociable du droit des Palestiniens à la liberté, à l'indépendance et à l'établissement de leur État souverain avec El Qods pour capitale.

Cette résolution intervient dans un contexte particulièrement dramatique, après deux années de guerre d'extermination menée par l'occupation sioniste contre Ghaza. Ce conflit a coûté la vie à plus de 70 000 Palestiniens et fait plus de 171 000 blessés, majoritairement des enfants et des femmes, illustrant l'ampleur de la tragédie humanitaire et l'urgence d'une action internationale effective. Par son vote massif, l'Assemblée générale des Nations unies envoie ainsi un signal politique fort : le droit du peuple palestinien à l'autodétermination demeure une norme intangible du droit international, et toute tentative de l'éradiquer par la force ou la colonisation est vouée à l'échec face à la légitimité du droit et à la conscience des peuples.

M.Seghilani

GHAZA

Près de 400 martyrs depuis le cessez-le-feu

Malgré l'annonce d'un cessez-le-feu, la situation humanitaire à Ghaza continue de se détériorer à un rythme alarmant. Selon le dernier rapport du ministère de la Santé, près de 400 Palestiniens ont été tués depuis l'entrée en vigueur de l'accord, illustrant une fois de plus la fragilité d'un cessez-le-feu constamment violé par l'occupation israélienne. Au cours des dernières 24 heures, les hôpitaux du territoire ont accueilli un nouveau martyr et un blessé, tandis que de nombreuses victimes demeurent encore sous les décombres ou abandonnées sur la voie publique, les équipes de secours étant dans

l'incapacité d'intervenir en raison de la destruction massive et de l'insécurité persistante. Depuis le 7 octobre 2023, le bilan de l'agression israélienne contre Ghaza a atteint des niveaux catastrophiques : 70 668 martyrs et plus de 171 000 blessés. Des chiffres qui traduisent l'ampleur d'une guerre d'anéantissement menée contre une population civile déjà asphyxiée par un blocus prolongé. Le ministère de la Santé recense également 394 martyrs et 1 075 blessés dus aux violations directes de l'accord de cessez-le-feu depuis octobre 2025, confirmant que les attaques ciblent les civils et les zones résidentielles se

poursuivent en toute impunité. À cette violence militaire s'ajoute une catastrophe climatique meurtrière. Les récentes dépressions météorologiques ont provoqué l'effondrement de maisons fragilisées par les bombardements répétés. Le décès du citoyen Mehdi Mohammed Al-Hallou, écrasé sous les décombres de son domicile, porte à 12 le nombre de victimes liées aux intempéries, dont 11 causées par l'effondrement de bâtiments menaçant ruine et une par le froid extrême.

M.S.

ENTRE DÉTENUS ADMINISTRATIFS, NON-INCLUPÉS OU EN ATTENTE DE JUGEMENT

9 300 Palestiniens dans les prisons de l'occupation

Les prisons de l'occupation sioniste continuent de se transformer en instruments centraux de la politique de répression menée contre le peuple palestinien. Selon les institutions palestiniennes de défense des prisonniers, le nombre de détenus palestiniens s'élève aujourd'hui à près de 9 300, une majorité étant placée en détention provisoire ou administrative, sans inculpation ni jugement. Dans un communiqué conjoint, ces institutions alertent sur une réalité encore plus alarmante : ce chiffre n'inclut pas les Palestiniens retenus dans les camps militaires de l'armée d'occupation, où les conditions de détention restent largement opaques et échappent à tout contrôle indépendant. Le Club des prisonniers palestiniens souligne que l'occupation sioniste a intensifié, depuis la guerre d'ex-

termination, une campagne d'arrestations massive et méthodique. Près de 21 000 Palestiniens ont ainsi été arrêtés en Cisjordanie, y compris à ElQods occupée, en plus de milliers d'habitants de Ghaza. Au-delà des chiffres, les organisations dénoncent une escalade qualitative des crimes accompagnant ces arrestations : violences lors des interpellations, interrogatoires brutaux, privation de droits fondamentaux et recours croissant aux exécutions sommaires sur le terrain. Une réalité qui, selon elles, inscrit la politique carcérale dans la continuité directe de la guerre d'extermination menée contre la population palestinienne.

VICTIMES D'UNE VIOLENCE ATYPIQUE

La situation des prisonnières palestiniennes suscite une inquiétude particulière.

À la prison de Damon, les autorités d'occupation imposent aux détenues des politiques répressives marquées par des arrestations arbitraires, des interrogatoires violents et une absence totale de garanties judiciaires. Les organisations de défense des droits humains dénoncent des conditions de détention inhumaines : fouilles humiliantes, sanctions collectives, restrictions sévères des visites et privation des besoins essentiels. L'négligence médicale délibérée, caractérisée par le retard des soins et l'interdiction des examens médicaux, aggrave considérablement l'état de santé physique et psychologique des prisonnières. À cela s'ajoutent des pratiques d'isolement, de transferts arbitraires et de pressions psychologiques permanentes visant à briser leur volonté. Le nombre de prisonnières palesti-

ARRESTATIONS, RÉPRESSION ET EXPANSION SIONISTE

Lot quotidien de la Cisjordanie occupée

La politique de répression menée par l'occupation israélienne en Cisjordanie s'est une nouvelle fois illustrée par une vaste campagne d'arrestations ciblant des civils palestiniens. Entre la soirée de mardi et la matinée de mercredi, au moins 40 Palestiniens, dont un enfant et d'anciens prisonniers, ont été arrêtés lors d'opérations simultanées menées dans plusieurs gouvernorats de la Cisjordanie occupée, y compris ElQods-Est. Selon le Club des prisonniers palestiniens, ces arrestations s'inscrivent dans une stratégie bien rodée de contrôle et d'intimidation de la population civile. Les forces d'occupation ont mené des incursions violentes dans des quartiers résidentiels, procédant à des fouilles arbitraires, à des interrogatoires sur le terrain et à des arrestations ciblées, souvent accompagnées de mauvais traitements et d'actes de brutalité à l'encontre des détenus et de leurs familles. Les gouvernorats de Salfit, Jénine et Bethléem ont été particulièrement touchés par ces opérations, tandis que d'autres arrestations ont été enregistrées à Ramallah, Naplouse, Tulkarem et Hébron. Des dizaines de familles ont également été soumises à des enquêtes de terrain systématiques, une pratique largement dénoncée par les organisations de défense des droits humains comme une forme de punition collective. Le Club des prisonniers palestiniens souligne que ces campagnes d'arrestations quotidiennes constituent l'un des piliers de la politique répressive de l'occupation, visant indistinctement toutes les composantes de la société palestinienne, sans égard pour l'âge, le statut social ou les antécédents judiciaires. Dans ce contexte de durcissement sécuritaire, la situation est aggravée par la poursuite effrénée de la colonisation. Le Conseil des Sages musulmans a fermement condamné la décision du gouvernement d'occupation israélien de créer et de légaliser 19 colonies supplémentaires en Cisjordanie, qualifiant cette démarche de provocation manifeste et d'escalade dangereuse. Dans son communiqué, le Conseil a dénoncé une violation flagrante du droit international et des résolutions onusiennes, estimant que ces mesures visent à modifier illégalement le statut juridique et historique des territoires palestiniens occupés, tout en sapant les perspectives d'une paix juste et durable. Face à cette situation, le Conseil des Sages musulmans a appelé la communauté internationale à sortir du silence et à assumer pleinement ses responsabilités juridiques et morales. Plus de sept décennies après le début de la tragédie palestinienne, la poursuite de l'occupation, de la répression et de la colonisation illustre, une fois encore, l'impunité dont bénéficié l'entité occupante au mépris des droits fondamentaux du peuple palestinien et de son droit inaliénable à l'autodétermination, à la liberté et à un État indépendant avec El-Qods pour capitale.

M.S.

naines détenues est estimé à environ 50, selon un rapport récent des institutions spécialisées. Face à cette réalité, les institutions palestiniennes réaffirment que le système carcéral de l'occupation constitue un pilier central de la politique de domination et de répression, opérant dans un climat d'impunité totale, en violation flagrante du droit international et des conventions relatives aux droits humains. Alors que la guerre contre Ghaza et la répression en Cisjordanie se poursuivent, les prisons demeurent un champ invisible mais central de cette tragédie, où des milliers de Palestiniens continuent de payer le prix d'une occupation qui s'affranchit de toute limite juridique ou morale.

M.S.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Plus de 4 millions d'enfants de moins de cinq ans menacés de malnutrition aiguë

La dégradation rapide de la sécurité alimentaire en République démocratique du Congo (RDC) place plus de quatre millions d'enfants de moins de cinq ans sous la menace de la malnutrition aiguë en raison de la persistance aiguë des conflits armés, des déplacements massifs de population et des conditions sanitaires durablement dégradées, selon des données du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC).

Parmi ces enfants, plus de 1,3 million souffrent déjà de la forme de malnutrition la plus grave, qui engage directement le pronostic vital, indiquent de nouvelles données de l'IPC, un groupe d'experts internationaux faisant autorité sur la question. La crise touche également les adultes les plus vulnérables. Environ 1,5 million de femmes enceintes ou allaitantes devraient souffrir de malnutrition et nécessiter un traitement sur la même période. A l'échelle nationale, près de 25 millions de personnes, soit plus d'un cinquième de la population congolaise, connaissent déjà des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë. Trois territoires de l'Est : Djugu et Mambasa, en Ituri, et Masisi, au Nord-Kivu, ont récemment atteint un seuil d'urgence. Les projections pour le premier semestre 2026 sont encore plus préoccupantes. "Cette situation, combinée à la réduction prévue de l'aide alimentaire humanitaire, expo-



Ph: DR

sera les populations vulnérables à un risque accru d'insécurité alimentaire aiguë", s'inquiètent les experts. Cette dégradation humanitaire s'inscrit dans un contexte sécuritaire en pleine recomposition dans l'est du pays. Le groupe armé M23 a lancé ces derniers jours une nouvelle offensive dans la province du Sud-Kivu, s'emparant de plusieurs localités, dont Uvira, tombée le 9 décembre à l'issue de combats intenses. Depuis le 8 décembre, les autorités locales estiment qu'environ 110 000 personnes ont fui vers d'autres zones de la province, tandis que des milliers d'autres ont franchi les frontières vers le Burundi, et, pour certains, poursuivi leur route vers la Tanzanie. La plupart des familles déplacées s'abritent

dans des espaces publics, sans accès régulier à l'aide humanitaire. Située sur les rives du lac Tanganyika, Uvira avait récemment été érigée en chef-lieu provisoire du Sud-Kivu, après la prise de Bukavu par les rebelles en février, dans le cadre d'une campagne militaire fulgurante engagée en début d'année. La stratégie d'expansion territoriale du M23 lui a permis de prendre le contrôle de nombreuses villes du Sud-Kivu, mais aussi du Nord-Kivu voisin, notamment Goma, la principale ville de la province. Une avancée méthodique qui déplace les lignes de front et fragilise davantage l'autorité de l'État congolais dans une région déjà minée par des décennies de conflit.

R. I.

APRES L'ASSAUT DU M23

Près de 65.000 Congolais se sont réfugiés au Burundi en dix jours

Près de 65.000 Congolais ont fui vers le Burundi voisin en l'espace de dix jours, après l'assaut du groupe armé M23 sur la ville d'Uvira dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont indiqué mardi des agences humanitaires des Nations unies.

Selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), la reprise des combats dans cette partie orientale de la RDC a provoqué depuis le 5 décembre dernier un afflux important de réfugiés congolais au point d'entrée de Buganda. "Les arrivées se poursuivent au Burundi.

Des milliers de familles fuyant les violences au Sud-Kivu traversent les marais de la rivière Rusizi et arrivent aussi par le lac Tanganyika à Rumonge souvent après des parcours dangereux", a affirmé sur les réseaux sociaux, le bureau du HCR au Burundi. Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), à la suite des arrivées massives de réfugiés congolais au Burundi, fuyant les affrontements dans le Sud-Kivu, notamment autour de Kamanyola, Luvungi et Katogota, "la situation sécuritaire s'est fortement dégradée depuis la

semaine dernière".

Outre les milliers de réfugiés enregistrés au Burundi, le Rwanda fait également d'une "housse modérée, mais notable du nombre d'arrivées, enregistrée entre le 3 et le 7 décembre, avec environ 1.000 personnes entrant par le point de passage de Bugarama, dans le sud-ouest du

pays". A l'intérieur de la RDC, les violences ont provoqué des déplacements de population à grande échelle.

Depuis le 1er décembre, plus de 500.000 personnes, dont 104.000 enfants, ont été nouvellement déplacées au Sud-Kivu, et d'autres déplacements sont à prévoir à mesure que les hostilités s'eten-

dent à d'autres régions. L'UNICEF indique que de "graves violations" contre des enfants ont été signalées, notamment le meurtre de quatre élèves dans un attentat à l'explosif à Kaziba (Walungu) et la blessure de six élèves par balle à Walungu, Kabare et Bukavu.

R. I.

SOMALIE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'UA examine la situation

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a tenu une réunion consacrée à l'examen de l'évolution de la situation en Somalie et au déroulement des opérations de la Mission de soutien et de stabilisation de l'Union africaine dans ce pays (AUS-SOM), les débats ayant porté sur les récents développements politiques en Somalie ainsi que la situation financière complexe de la Mission et les moyens d'y remédier. A ce propos, l'ambassadeur d'Algérie et représentant permanent auprès de l'Union africaine, Mohamed Khaled, a réaffirmé le soutien de l'Algérie à la stabilité de ce pays frère, et son engagement constant en faveur des efforts de paix, soulignant la volonté de l'Algérie, en tant que membre du CPS de l'UA, de continuer à accompagner la République de Somalie dans ses efforts soutenus de lutte contre le terrorisme et de consolidation de la paix, en coordination avec les partenaires régionaux et internatio-

naux. Le diplomate algérien a également relevé l'importance de trouver des solutions consensuelles aux difficultés financières auxquelles fait face l'AUS-SOM, afin de permettre au gouvernement somalien de prendre en main la gestion sécuritaire, rappelant, dans ce cadre, la responsabilité du Conseil de sécurité des Nations unies pour garantir un financement durable de cette mission. Par ailleurs, la Commission de l'Union africaine a proposé plusieurs options concernant l'avenir de l'AUS-SOM, à même d'aider la Somalie à instaurer la stabilité et la paix et à renforcer ses institutions. Ces propositions seront étudiées ultérieurement par les pays participant à cette mission continentale ainsi que par le Comité d'état-major du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, avant d'être soumises au CPS. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine devrait publier prochainement un communiqué à ce sujet.

R. I.

POUR LA PAIX DANS L'EST DE LA RDC L'Afrique du Sud réitère son engagement

L'Afrique du Sud prend activement part aux efforts en faveur de la paix dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a affirmé mardi le porte-parole de la présidence sud-africaine, Vincent Magwenya. "Le règlement de la situation dans l'est de la RDC est un sujet prioritaire, y compris pour le président sud-africain, Cyril Ramaphosa. Les contacts diplomatiques se poursuivent sur une base permanente. Ramaphosa suit de près les développements", a déclaré M. Magwenya, à la presse. Il a ajouté que l'Afrique du Sud soutenait toutes les négociations en cours visant au règlement dans l'est de la RDC et dans l'ensemble de la région. Les recherches de la paix dans les régions orientales de la RDC évoluent actuellement sur trois axes. Les négociations à Washington, avec la médiation des Etats-Unis, sont consacrées à la normalisation des relations entre la RDC et le Rwanda, ainsi qu'à l'examen des questions internationales connexes. Les présidents congolais et rwandais, respectivement Félix Tshisekedi et Paul Kagame, ont signé le 4 décembre à Washington un accord de paix en présence du président américain, Donald Trump. Le deuxième axe concerne les pourparlers à Doha, qui se tiennent avec la médiation du Qatar entre le gouvernement de la RDC et les rebelles, y compris le Mouvement du 23 mars (M23), visant à parvenir à une réconciliation intra-congolaise. Et le troisième les questions de la sécurité régionale, qui sont discutées sous les auspices de l'Angola, du Kenya et de l'Union africaine. Les rebelles du M23 ont lancé le 2 décembre dans l'est de la RDC une nouvelle offensive et pris le contrôle de la ville stratégique d'Uvira, à la frontière avec le Burundi, et poursuivent leur progression vers le sud. Les autorités congolaises sont parvenues fin 2023 à un accord avec la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) sur la présence d'un contingent de cette organisation dans l'est du pays afin de lutter contre les rebelles. Les forces de la SADC disposaient d'un mandat leur permettant de s'engager directement dans les combats. Le Malawi, la Tanzanie et l'Afrique du Sud ont déployé leurs contingents au sein de ces forces qui ont été déployées dans l'est de la RDC.

R. I.

RD CONGO

22 civils tués par des milices dans l'ouest

Au moins vingt-deux civils ont été tués fin novembre par des miliciens dans une région de l'ouest de la République démocratique du Congo (RDC), en proie à un conflit communautaire, a indiqué mardi Human Rights Watch (HRW). L'attaque a eu lieu le 23 novembre dans le village de Nkana, à environ 75 km au nord-est de Kinshasa, dans le territoire de Kwamouth (province de Mai-Ndombe), selon un rapport de cette organisation de défense des droits humains. Des hommes armés "mobondo", issus de l'ethnie Yaka, ont tué "au moins 22 civils", dont quatre femmes et quatre enfants, et en ont blessé beaucoup d'autres, a précisé l'ONG, citant des témoins. Les assaillants, armés de fusils et de machettes, ont "parcouru les maisons, tuant principalement des villageois Teke qui tentaient de fuir", selon le communiqué. L'attaque aurait été menée "en guise de représailles" dans le cadre de tensions intercommunautaires croissantes. Dans cette région de l'ouest de la RDC, des violences ont éclaté en 2022 autour d'un conflit foncier entre les Teke, considérés comme propriétaires des villages le long du fleuve Congo, et les Yaka, installés après eux. Les "mobondo", présentés comme membres de la communauté Yaka, sont accusés d'avoir pris une part active à ces affrontements, qui ont fait des centaines de morts et provoqué des déplacements massifs.

R. I.

BOUIRA. PARC NATIONAL DU DJURDJURA

Sensibilisation des écoliers à la préservation du patrimoine écologique

Le Parc national du Djurdjura (PND) a organisé mardi une séance de sensibilisation à Tala Rana, au profit des élèves des écoles primaires pour leur expliquer l'importance de préserver la nature et le patrimoine écologique afin d'assurer leur pérennité, a-t-on appris auprès des responsables du PND.

ors d'une visite guidée organisée au profit d'une soixantaine d'élèves du cycle primaire à l'écomusée du secteur de Tala Rana, sur les hauteurs de la commune montagneuse de Saharidj (Nord-est de Bouira), les responsables du PND ont sensibilisé les écoliers à la nécessité de protéger les richesses naturelles (faune et flore) de cette région pour préserver l'équilibre écologique. "Les élèves ont bénéficié, lors de cette visite, d'une présentation sur la biodiversité du PND et son importance pour l'équilibre écologique, et ont été sensibilisés à la nécessité de préserver ce patrimoine écologique fragile et d'assurer sa pérennité", a expliqué à l'APS le directeur du PND, Ahmed Dahmouche. Les écoliers ont également pu décou-



vrir les différents espaces du musée et admirer les nombreuses espèces d'animaux empaillés, ainsi que les richesses naturelles du PND. "Cette visite a été très instructive et a permis aux élèves d'enrichir leurs connaissances sur la nature et sa protection", a souligné M. Dahmouche. Par ailleurs, un concours vert inter-lycées a été organisé lundi dans le secteur de Tirourda du PND en collaboration avec le département Animation et vulgarisation du même parc. Inscrit dans le cadre de la sensibilisation à la protection de l'environnement, le

concours a réuni les lycées Hamimi Aliane et Amirat Slimane, situés respectivement à Chorfa et Aghbalou, dans la wilaya de Bouira, au niveau de la maison de jeunes de Takerboust, dans le nord-est de la wilaya.

"Il s'agit de la deuxième édition du concours vert inter-lycées organisé dans ce secteur. Au menu de cet événement, deux activités compétitives: le dessin et des questions orales sur le Parc National du Djurdjura", a expliqué à l'APS le directeur du Parc. Le concours s'est déroulé dans une ambiante

particulière, en présence de plusieurs services (Protection civile, des services de sécurité, services des forêts). Deux chorales ont été animées par des élèves de l'école primaire Lamri Abdellah de M'Chedallah, et par des élèves du lycée Slimane Amirat.

Une pièce théâtrale a également été présentée par des lycéens de l'établissement Slimane Amirat d'Aghbalou. "Des attestations de participation et des cadeaux symboliques ont été remis aux lauréats de ce concours", a fait savoir le même responsable.

OUARGLA. ONA

De nouvelles opérations pour renforcer le système d'assainissement

es nouveaux projets d'assainissement retenus en faveur d'Ouargla visent à renforcer le système d'assainissement et ses réseaux à travers la wilaya, a affirmé, mardi à Ouargla, le directeur général (DG) de l'Office national d'assainissement (ONA), Abdelkader Ziouche, lors du lancement du projet de réhabilitation de la station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) de Said-Otba. Accompagné du directeur général de l'hydraulique et du service public de l'eau au ministère de l'Hydraulique, Noureddine Hamidatou, et des autorités locales, le DG de l'ONA a indiqué que les nouvelles opérations de renforcement du système d'assainissement d'Ouargla, coï-

enant cinq communes, sont susceptibles de répondre aux extensions urbaines de cette ville, avec ses infrastructures, dont l'aéroport, la ligne de tramway et les grands pôles urbains, dont celui d'Aïn El-Beida avec ses plus de 10.000 logements. L'ONA demeure engagé à poursuivre les anciennes opérations retenues, en différentes phases, en faveur d'Ouargla, a souligné M. Ziouche, en annonçant la dotation de la wilaya, outre ce projet de réhabilitation de la STEP de Said-Otba, de dix nouvelles stations de relevage et d'un projet de mini-STEP devant répondre aux besoins d'une population de 6.000 âmes, avant de lancer d'autres projets. Par ailleurs, le DG de l'ONA a présidé, en

compagnie du wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, une cérémonie de remise de matériels à l'entreprise d'entretien et de nettoyage Net-Com, et aux communes de Ouargla, Rouissat, Sidi-Khouiled, Ain El-Beida et N'goussa. Selon le DG de l'ONA, ces équipements portent sur des camions et des engins multiservices, pour prendre en charge l'hygiène des quartiers, l'ouverture de routes, l'entretien de l'éclairage public et des espaces verts et l'élimination des séquelles de perturbations climatiques.

MASCARA. GRÂCE AUX RÉCENTES PRÉCIPITATIONS

Les barrages renforcés par plus de 2,8 millions de mètres cubes d'eau

es barrages alimentant la wilaya de Mascara ont été renforcés par un volume supplémentaire d'eau dépassant 2,8 millions de mètres cubes, grâce aux récentes précipitations enregistrées dans la région, a-t-on appris, mardi, des directeurs de ces ouvrages hydrauliques. La même source a précisé à l'APS que les barrages des communes de Chorfa et Bouhanifia ont reçu, chacun, environ un million de mètres cubes, tandis que le barrage de "Ouizert", dans la commune d'Aïn-Fekan, a été renforcé par plus de 500.000 mètres cubes. De

son côté, le barrage de "Oued Taht", dans la commune d'Aïn-Fares, a reçu 230.000 mètres cubes, alors que le barrage de "Fergoug", situé dans la commune de Mohammadia, s'est doté de 143.000 mètres cubes. Conséquemment à ces nouveaux apports, le barrage de "Oued Taht", d'une capacité de stockage dépassant 7 millions de mètres cubes, affiche actuellement un taux de remplissage avoisinant 70 %, grâce aux dernières précipitations, a-t-on indiqué de même source. Une hausse de sa capacité de stockage jusqu'à 100 %

est attendue, en cas de fortes pluies au cours des prochains jours, a fait observer le directeur du barrage, Bekhadra Mohamed. Le taux global de remplissage des barrages de la wilaya dépasse actuellement 19 %, soit un volume cumulé d'eau stockée estimé à plus de 31,3 millions de mètres cubes, permettant d'assurer les besoins de la wilaya en eau potable, ainsi que l'irrigation agricole pour une période excédant un an et demi, même en l'absence de nouvelles précipitations, a souligné la Direction locale de l'Hydraulique.

Plus de 40 jeunes, hommes et femmes, de la wilaya de Saïda ont bénéficié d'une formation dans le domaine de la création de contenus et du podcast, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de la Jeunesse et des Sports. Le programme de cette session de formation de deux jours, lancée hier (lundi) au niveau du complexe sportif de proximité du quartier El-Badr dans la ville de Saïda, a porté sur plusieurs axes, notamment les techniques de préparation des épisodes audio, les méthodes de rédaction, l'édition et la production numériques,

ainsi que les stratégies de marketing à travers les plateformes des réseaux sociaux, a fait savoir la même source. Cette formation, organisée par la direction de la Jeunesse et des Sports, a été encadrée par des spécialistes de la création de contenu numérique et du podcast. Elle vise à renforcer les compétences de ces jeunes passionnés par le domaine de la créativité numérique, afin de produire un contenu professionnel, de consolider leur présence dans l'espace numérique et de leur ouvrir de nouvelles perspectives sur le marché de l'emploi et dans la créa-

tion médiatique. La formation offre également aux jeunes l'opportunité de développer leurs capacités créatives et techniques et de s'engager dans des projets numériques innovants dans divers domaines, tels que la création de contenus historique, récréatif, sportif, social, entre autres, indique-t-on. Les jeunes stagiaires ont salué cette initiative, la qualifiant d'opportunité précieuse pour acquérir de nouvelles compétences leur permettant d'intégrer le domaine de la création de contenus médiatiques visant à développer le paysage médiatique local.

DJANET. PROTECTION CIVILE

Exercice de simulation d'intervention suite à des inondations

Un exercice simulant l'intervention suite à des inondations a été exécuté mardi dans la wilaya de Djane, dans le cadre de l'évaluation de l'état de préparation des modules et du plan d'organisation des secours (ORSEC) en cas de catastrophes, a-t-on appris dimanche de la direction locale de la Protection civile. Mené sous la supervision des autorités locales, cet exercice a porté sur l'intervention des forces combinées lors d'inondations engendrées par de fortes précipitations pour repêcher des victimes et prêter assistance aux sinistrés, suite à l'effondrement de bâtisses sous le volume des eaux pluviales. Le scénario de la manœuvre porte sur la mise en alerte et la mobilisation de l'ensemble des organismes concernés et le déclenchement du plan ORSEC, en vue d'intervenir et faire face aux conséquences de la catastrophe. Devant l'ampleur de la catastrophe et l'atteinte des limites des moyens disponibles, il a été recouru à l'appui des forces de l'Armée nationale populaire, avec les moyens humains et matériels nécessaires, dont deux hélicoptères, pour appuyer les interventions de recherche et de secours. Il a été déploré cinq (5) décès et quatre (4) blessés, en plus de cinq (5) autres personnes bloquées à bord de leur véhicule encerclée par les eaux en furie, quinze (15) familles totalisant 75 personnes sans abri, en sus de la fermeture de la circulation ayant aggravé les opérations de sauvetage. Selon les explications fournies, cette manœuvre s'inscrit dans le sillage de cycles de formation menés en coordination avec différents organismes pour l'évaluation du plan ORSEC de la wilaya et des préparatifs humains et matériels, en vue d'une meilleure coordination lors d'éventuelles interventions à travers la wilaya de Djane.

SAÏDA. CRÉATION DE CONTENUS ET DE PODCAST

Près de 40 jeunes bénéficient d'une formation

BÉJAÏA. UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE MIRA

Journée de découverte du fromage et du miel

Le Centre de recherche en technologies agroalimentaires (CRTAA) de l'université Abderrahmane Mira de la wilaya Béjaïa, a organisé mardi, une journée pour la découverte de l'univers du fromage et du miel.

La journée qui a été organisée au niveau du campus de Targa Ouzemmour de l'université de Béjaïa, a été marquée par une exposition à laquelle ont participé plusieurs fabricants de miel et du fromage, et d'une série de conférences thématiques animées par des spécialistes. La Pr Djoudad Kadji Hafsa, directrice adjointe du CRTAA, a indiqué que cette rencontre se veut un "carrefour entre le savoir-faire des unités de production de ces produits et le savoir scientifique des structures de recherche du centre de recherche". Elle a ajouté qu'à travers cette manifestation, "nous voulons pérenniser la tradition de rencontres entre les artisans et le monde



Ph: DR

universitaire", assurant que d'autres produits agricoles et agroalimentaires seront inclus lors des prochaines éditions. Concernant l'innovation dans l'agroalimentaire, l'incubateur "Hadinal", attaché au centre de recherche, a déjà mis en place une stratégie d'accompagnement des porteurs d'idées et de projets qui s'étale de 2025 à 2027, a fait savoir Zebiri Feriel, cheffe de section ingénierie et

management au sein du CRTAA. Cette stratégie consiste à accompagner les jeunes porteurs de projets dans le domaine agroalimentaire en les aidant à s' imprégner de la culture entrepreneuriale et avoir les compétences nécessaires leur permettant de manager leurs projets, a-t-elle souligné. Mme Zebiri a indiqué qu'en 2026, l'incubateur "Hadinal" prendra en charge les projets

innovants dans l'agroalimentaire, ayant candidaté dans le cadre de l'appel à projet lancé par le centre de recherche en octobre dernier et qui seront accompagnés durant tout le processus de la création de la startup. Pour pouvoir assurer la préservation du fromage et son développement, le Dr Belkhir Boussaâd, chercheur à l'institut national de recherche agronomique d'Algérie (INRAA) d'Oued Ghir, a affirmé que cette étape doit passer par la "labelisation". Il a fait savoir également que ce produit doit répondre à certaines normes, notamment de santé et d'hygiène, mais surtout des normes microbiologiques, insistant par ailleurs sur l'implication de plusieurs acteurs essentiels tels l'université, les fabricants, et le consommateur qui "devient de plus en plus exigeant de la qualité de ces produits", a-t-il dit. Le chercheur a assuré, à l'occasion, que les incubateurs et les startups constituent une grande opportunité pour le développement de cette activité.

GHARDAÏA. ENERGIE

Adjal lance un projet de centrale solaire à Guerrara

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a lancé, mardi à Guerrara (wilaya de Ghardaïa), la réalisation d'une centrale solaire de 82 mégawatts. S'exprimant lors du lancement officiel du projet, qui couvre une superficie de 200 hectares dans la zone de Coudiat Ech-Chouf, dans la commune de Guerrara (100 km Nord-est de Ghardaïa), le ministre a affirmé que cette installation énergétique est appelée à renforcer le dispositif énergétique photovoltaïque de la wilaya, en plus de créer des emplois. Il a mis également l'accent sur le rôle pionnier de la wilaya de Ghardaïa dans le domaine énergétique, avec une autonomie dépassant les 1.200 mégawatts, dont 300 MW exploités durant la période estivale, et le raccordement à l'électricité de quelque 1.600 exploitations agricoles. Le ministre a souligné que l'Algérie est devenue un pôle énergétique impor-

tant à l'échelle africaine, évoquant, à titre d'illustration, les efforts déployés pour concrétiser un projet énergétique d'envergure reliant le Nord au Sud du pays sur plus de 1.600 km, en plusieurs étapes. A Oued-Nechou, commune de Ghardaïa, M. Adjal a inspecté le projet de poste transformateur électrique de haute tension (60/30 kilovolts), un projet qui revêt d'une grande importance dans le renforcement du réseau électrique de la wilaya et l'alimentation régulière des zones d'habitation et des opérateurs économiques (agriculteurs et industriels), et la satisfaction des besoins de

développement local, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Sur site, le ministre a appelé à accélérer les travaux de réalisation, pour livrer le projet avant la fin de l'année prochaine, et à veiller au respect des normes de qualité technique. Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables poursuit sa visite par la tenue d'une rencontre de coordination avec les autorités locales et les cadres du secteur, avant de clôturer sa tournée de travail par la visite de l'Institut des énergies renouvelables, dans la commune de Bou-noura.

ORAN. DÉDOUBLÉMENT DE LA ROUTE DE SIDI EL BACHIR

Réception du premier tronçon fin décembre

La réception du premier tronçon du dédoublement de la route de Sidi El Bachir, dans la commune de Bir El Djir (Oran), est prévue pour la fin du mois de décembre en cours, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya. Le wali d'Oran, Brahim Ouchène, a inspecté, lundi soir, le projet de cette route à double voie, s'étendant sur une lon-

gueur totale d'environ 2,4 km, qui reliera les quatrième et cinquième périphériques. Lors des explications fournies sur place, le wali a insisté sur la nécessité d'achever le premier tronçon du projet, long de 1,4 km, et de le livrer au plus tard à la fin du mois de décembre en cours. Dès sa mise en service, cette route permettra de désengorger la circulation dans le quar-

tier de Sidi El Bachir, qui connaît une forte congestion, notamment due au passage des poids lourds et des camions, a-t-on souligné. Le responsable a également inspecté la pelouse du stade "Miloud Hadefi", situé au complexe olympique de Belgaïd, dans la commune de Bir El Djir, laquelle fait l'objet d'un entretien saisonnier du gazon naturel.

IN GUEZZAM. RISQUES

D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

La Sonelgaz poursuit sa campagne de sensibilisation

Une campagne de sensibilisation aux risques d'intoxication au monoxyde de carbone se poursuit dans la wilaya d'In-Guezzam, à l'occasion de la saison hivernale, a-t-on appris mardi de la direction locale de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Ciblant toutes les franges de la population, cette campagne comprend, outre les portes-ouvertes organisées au niveau de l'agence commerciale de l'entreprise, des actions de sensibilisation dans les établissements éducatifs, les centres de formation professionnelle, les mosquées et les écoles coraniques, avec la contribution du mouvement associatif dans la wilaya. Les services de la Sonelgaz ont également indiqué avoir installé un total de 8.560 détecteurs de monoxyde de carbone dans les foyers à travers les communes d'In-Guezzam et Tinzaouatine, afin de réduire les risques, parfois mortels, liés à ce "tueur silencieux".

TIZI-OUZOU. PROGRAMME D'ÉLECTRIFICATION

Plus de 1.500 exploitations agricoles ciblées

Un projet de raccordement de 1.542 exploitations agricoles au réseau électrique est en cours d'exécution dans la wilaya de Tizi-Ouzou, dans le cadre du programme national d'électrification agricole, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Cette semaine a été marquée par le raccordement effectif d'un échantillon de 81 exploitations à travers la wilaya dont six dans la commune d'Aït Aïssa Mimoun (daïra de Ouaguenoun). Cette région est notamment réputée pour sa vocation agricole et d'élevage bovin laitier, a-t-on précisé. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer et à encourager l'investissement agricole et à soutenir la production, un effort essentiel pour assurer la sécurité alimentaire nationale, a-t-on rappelé. Il est à noter que sur le programme ciblé, 1.151 exploitations ont déjà été raccordées à ce jour, dont 1.138 mises en service, ont indiqué les mêmes sources. Cela représente un déploiement sur une distance totale de plus de 335 km de réseau.

MILA. FONCIER

Plus de 400 lots pour accueillir les projets d'investissement

La wilaya de Mila dispose actuellement de 405 lots de terrains destinés à accueillir les divers projets d'investissements, a-t-on appris mardi auprès du chargé de gestion des affaires de la direction de l'industrie, Khaled Abdmeziane. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que la superficie globale de ces lots atteint près de 120 hectares répartis sur la zone industrielle chahid-Nasri-Tounsi à Chelghoum Laïd et les 8 zones d'activité des communes de Tadjenaret, d'Oued Seggan, d'Oued Athmania, de Chelghoum Laïd, d'Aïn Tine et de Teleghma. Ces lots seront "progressivement" transférés en coordination avec les services des domaines de l'Etat de la wilaya à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement pour être intégrés, a-t-on expliqué, aux offres foncières accessibles à l'investissement via la plateforme électronique dédiée à cet effet. Ce nombre "important" de lots classés foncier industriel reflète les efforts des autorités publiques visant l'encouragement de l'investissement et la consolidation du tissu économique local pour apporter de la valeur ajoutée et générer des emplois dans la wilaya, a souligné la même source. La commission de wilaya d'assainissement et de suivi des projets d'investissement vérifie constamment l'état du foncier industriel précédemment attribué pour récupérer les lots inexploités en vertu des articles 24 et 25 de la loi 23-17 fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement.

KHENCHELA. COMMUNE DE CHECHAR

La STEP opérationnelle le "2^e semestre de 2026"

La mise en service de la Station d'épuration des eaux usées (STEP), en réalisation dans la commune de Chechar (sud de Khenchela), est prévue pour le "2^e semestre de l'année 2026", a indiqué, mardi, un responsable à la direction des Ressources en eau, Rachid Benaâchi. Le responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les travaux de réalisation de ce projet, "inscrit dans le cadre du programme complémentaire dont a bénéficié la wilaya, ont été lancés en août 2023 et enregistrent actuellement un taux d'avancement estimé à 75 %". M. Benaâchi a ajouté que cet équipement "traitera, dès son entrée en exploitation, un volume de 7.300 m³/jour d'eaux usées avant de les redistribuer selon des méthodes techniques modernes". Pour rappel, le projet comprend la construction d'un siège administratif doté d'une salle de contrôle, d'un laboratoire et de bureaux, ainsi qu'une unité complète de traitement des eaux usées, 4 stations de relevage des eaux provenant de différentes cités et 8.500 mètres linéaires de canalisations. Cet équipement contribuera à la préservation de l'environnement et fournira des eaux épurées destinées à l'irrigation des champs agricoles de la région.

LE COMPTE À REBOURS POUR LA CAN- 2025 COMMENCE

Petković mise sur une préparation physique rigoureuse

À quelques jours du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, prévue au Maroc, le sélectionneur national Vladimir Petković poursuit méthodiquement la préparation de l'équipe nationale algérienne.

Conscient de l'importance d'une entame réussie dans une compétition aussi relevée, le technicien bosno-suisse a entamé une analyse approfondie du sélectionné soudanais, premier adversaire des Verts dans la phase de groupes, à travers l'étude minutieuse de plusieurs séquences vidéo. Cette démarche s'inscrit dans une volonté claire du staff technique d'anticiper tous les scénarios possibles avant la rencontre programmée le 24 décembre, un match qui s'annonce déjà déterminant pour la suite du parcours algérien dans le tournoi.

UN RAPPORT DÉTAILLÉ DE BOUGHERRA POUR MIEUX CERNER L'ADVERSAIRE

Dans le cadre de cette préparation, Vladimir Petković a pu s'appuyer sur un rapport technique exhaustif établi par Madjid Bougherra, sélectionneur de l'équipe nationale locale. Ce document repose notamment sur les confrontations récentes entre les sélections locales algérienne et soudanaise, que ce soit lors du dernier Championnat d'Afrique des nations (CHAN) ou durant la Coupe arabe actuellement en cours. La dernière oppo-

sition entre les deux formations s'est soldée par un match nul (0-0), un résultat révélateur de la solidité défensive et de la rigueur tactique des « Faucons de Jediah ». Des éléments que Petković prend très au sérieux, cherchant dès à présent des solutions pour déséquilibrer un bloc soudanais réputé discipliné et combatif.

UN GROUPE RELEVÉ ET UN CALENDRIER À BIEN GÉRER

L'Algérie évoluera dans le groupe E, aux côtés du Soudan, du Burkina Faso et de la Guinée équatoriale. Après l'entrée en lice face au Soudan le 24 décembre, les Verts enchaîneront avec un duel face au Burkina Faso le 28 décembre, avant de conclure la phase de groupes contre la Guinée équatoriale le 31 décembre.

Un calendrier dense et exigeant qui impose une gestion intelligente de l'effectif, tant sur le plan physique que mental. Le staff technique est convaincu qu'un bon résultat lors du premier match permettra d'aborder les deux rencontres suivantes avec davantage de sérénité et de confiance.

UNE PRIORITÉ ABSOLUE

Phs:DR

ACCORDÉE À LA PRÉPARATION PHYSIQUE

Au-delà de l'aspect tactique, Vladimir Petković accorde une importance capitale à la condition physique de ses joueurs. Le préparateur physique Paolo Rongoni a ainsi réalisé une évaluation complète de l'état de forme individuel de chaque élément convoqué. Sur la base de ces analyses, des programmes d'entraînement personnalisés ont été mis en place, notamment durant le stage précédent le départ pour le Maroc, fixé au 19 décembre.

Une attention particulière est portée aux joueurs ayant récemment disputé la Coupe arabe, à savoir Tougaï, Atal, Boulbina et Berkane. Ces derniers, sollicités lors de quatre rencontres intenses, bénéficieront d'un programme spécifique visant à prévenir les blessures et à assurer une récupération optimale avant l'échéance continentale.

UNE ANALYSE VIDÉO APPROFONDIE POUR NE RIEN LAISSER AU HASARD

Toujours dans un souci de préparation optimale, Petković a également prévu de revoir les

dernières prestations du Soudan face aux sélections locales, mais aussi contre Bahreïn et l'Irak. L'objectif est de détecter avec précision les forces et les faiblesses de l'adversaire, aussi bien sur le plan collectif qu'individuel, afin d'élaborer un plan de jeu adapté pour la confrontation officielle qui se déroulera à Rabat.

À travers cette préparation minutieuse, le message du sélectionneur national est sans équivoque : l'Algérie entend aborder la CAN 2025 avec ambition, rigueur et détermination. Après des performances en demi-teinte lors des précédentes éditions, le staff technique souhaite corriger les erreurs du passé et remettre les Verts sur le devant de la scène continentale. Entre travail tactique approfondi, exigence physique élevée et analyse précise des adversaires, Vladimir Petković pose les fondations d'un projet axé sur la performance et la constance. Un projet qui nourrit l'espérance des supporters algériens de voir leur sélection retrouver son statut et rivaliser à nouveau avec les meilleures nations africaines.

Hakim S.



GARDIENS DE BUT ET CHOIX DÉCISIFS

L'analyse de Gaouaoui sur la liste des Verts pour la CAN 2025

À l'approche de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, la composition de la liste du sélectionneur national Vladimir Petković continue de susciter débats et analyses, notamment en ce qui concerne le poste sensible de gardien de but. L'ancien portier international algérien Lounès Gaouaoui a livré une lecture détaillée et nuancée des choix opérés, mettant en lumière les raisons du retour d'Anthony Mandréa au sein du groupe national.

MANDRÉA CONVOqué PAR NÉCESSITÉ PLUS QUE PAR HIÉRARCHIE SPORTIVE

Selon Gaouaoui, la convocation d'Anthony Mandréa ne résulte pas d'un choix purement technique, mais bien d'une contrainte liée à l'absence de Guendouz, indisponible en raison d'une blessure. Cette situation a contraint le staff technique à revoir l'ordre établi dans la hiérarchie des gardiens.

L'ancien international a ainsi révélé que Mandréa figurait initialement comme quatrième choix dans l'esprit du sélectionneur, derrière Alexis Guendouz, Oussama Benbot et Zineddine Zidane. Une donnée importante qui relativise les spéculations autour d'un éventuel retour en force du portier évoluant à l'AS Cannes, un club de troisième palier en France.

UNE TITULARISATION PEU PROBABLE SUR LE PLAN PUREMENT TECHNIQUE

Sur le plan strictement sportif, Gaouaoui estime que les chances de voir Mandréa débuter la compétition comme titulaire restent faibles. Le manque de continuité en club et son positionnement initial dans la hiérar-



chie ne plaident pas en sa faveur face à des concurrents plus réguliers et mieux installés.

Cependant, l'ancien gardien de la JS Kabylie nuance son propos en soulignant que le football de haut niveau ne se limite pas uniquement aux critères techniques. D'autres paramètres peuvent entrer en ligne de compte, notamment lors d'une compétition continentale aussi exigeante que la CAN.

L'EXPÉRIENCE, UN FACTEUR CLÉ DANS LES CHOIX DE PETKOVIC

Gaouaoui insiste particulièrement sur le facteur expérience, qui pourrait peser lourd dans les décisions finales de Vladimir Petković. Mandréa possède une connaissance approfondie de l'environnement de la sélection, des exigences des compétitions africaines et de la pression qui accompagne ce

type de rendez-vous. L'entente avec la ligne défensive, la capacité à gérer les temps forts et faibles d'un match, ainsi que le leadership dans les moments critiques pourraient ainsi jouer en faveur du gardien, surtout si le staff privilégie la stabilité et la sérénité dans les matchs à élimination directe.

UNE LISTE ÉQUILIBRÉE ET COHÉRENTE SELON GAOUAOUI

Au-delà du cas spécifique des gardiens, Lounès Gaouaoui s'est montré globalement satisfait de la liste finale retenue pour la CAN 2025. Il estime qu'elle reflète un juste équilibre entre joueurs expérimentés et éléments en pleine ascension, tout en tenant compte de l'état de forme et de la disponibilité des internationaux. Pour l'ancien portier, cette sélection traduit une lecture réaliste de la situation actuelle des Verts, avec des choix qui privilient la compétitivité immédiate sans compromettre l'avenir. Enfin, Gaouaoui considère la Coupe d'Afrique des Nations 2025 comme une étape déterminante dans le processus de reconstruction et de projection vers la Coupe du monde. Selon lui, chaque joueur convoqué aura l'opportunité — et la responsabilité — de démontrer qu'il mérite de s'inscrire durablement dans le projet de Vladimir Petković.

Il se montre d'ailleurs optimiste quant au visage que pourrait afficher l'équipe nationale lors de cette compétition, s'attendant à une amélioration notable des performances collectives par rapport aux précédentes échéances, tant sur le plan tactique que technique.

H. S.

IL S'APPRÈTE À DISPUTER
SA PREMIÈRE CAN
**Dorval, roi
du un contre un
en Serie B après
15 journées**

Le talent algérien continue de briller en Italie. Selon Corriere, l'international algérien Mehdi Dorval est actuellement le joueur qui réussit le plus de dribbles en un contre un en Serie B après les 15 premières journées du championnat, avec un total de 14 dribbles réussis. Juste derrière Dorval, on retrouve un autre joueur d'origine algérienne : Farès Gacemmis, le Franco-Algérien de Frosinone, auteur de 12 dribbles réussis. Ce duo illustre parfaitement la montée en puissance des joueurs algériens dans le football italien, un championnat réputé pour sa rigueur tactique où les dribbleurs capables de créer la différence sont rares et précieux.

**LA MARQUE D'UNE ÉCOLE
ALGÉRIENNE FAITE DE TECHNIQUE**
Depuis toujours, l'Algérie produit des joueurs à forte dimension technique, capables de casser les lignes ballon au pied. Les performances de Dorval et Gacemmis ne font que confirmer cet héritage, mais prennent encore plus de valeur lorsqu'elles s'expriment dans un championnat aussi exigeant que le calcio. Ce que cela signifie pour la suite : Une valeur marchande en hausse pour les deux joueurs, un intérêt potentiel de clubs de Serie A à la recherche de profils percutants, de belles perspectives pour l'équipe nationale algérienne, qui pourrait compter sur deux joueurs en pleine confiance et déjà aguerris aux exigences européennes.

En s'imposant comme les deux meilleurs dribbleurs en un contre un de Serie B après 15 journées, Mehdi Dorval et Farès Gacemmis témoignent du dynamisme et du talent de la nouvelle génération algérienne. Un signal fort pour la suite de leur carrière... et une fierté pour les supporters des Verts.

Hakim S.

FIFA
**La FAF présente à
la réunion plénière
des commissions
à Doha**

Le secrétaire général de la Fédération algérienne de football (FAF), Nadir Bouzenad et la Directrice des finances, Salima Benisti, ont pris part mardi à la réunion plénière des commissions de la FIFA, organisée à Doha (Qatar), en présence du président de l'instance mondiale, Gianni Infantino, a indiqué l'instance fédérale, mardi sur son site officiel. Cette réunion a été marquée par "l'installation officielle des différentes commissions de la FIFA. Les travaux se sont poursuivis, dans l'après-midi, par la tenue des réunions spécifiques à chaque commission, permettant aux membres nouvellement désignés d'entamer leurs missions respectives", précise la même source. Pour rappel, au début du mois d'octobre dernier, Nadir Bouzenad avait été désigné membre de la Commission Futsal de la FIFA, tandis que Salima Benisti a été nommée membre de la Commission de conseil commercial et marketing de l'instance mondiale. Le président de la FAF, Walid Sadi, a été nommé vice-président de la Commission des stades et de la sécurité de la FIFA, "confirmant ainsi la présence renforcée de l'Algérie au sein des structures décisionnelles du football mondial", conclut la FAF.

LES JOUEURS ÉTRANGERS DANS LE CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL ALGÉRIEN

Des chiffres qui relancent le débat

La question de la présence massive des joueurs étrangers dans le championnat professionnel algérien de première division revient avec insistance sur la table, à la lumière de chiffres récents qui suscitent interrogation et controverse.

Entre dépenses financières importantes, rendement sportif discutable et impact limité sur le football national, le sujet mérite une analyse approfondie, d'autant plus que le faible taux de représentation des joueurs issus du championnat local lors de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations ne fait qu'accentuer le malaise.

**UNE CHARGE FINANCIÈRE
LOURDE
POUR LA TRÉSORERIE
PUBLIQUE**
Chaque saison, les clubs du championnat professionnel algérien consacrent des budgets considérables au recrutement de joueurs étrangers, majoritairement africains. Or, dans un système où la majorité des clubs dépend largement de financements publics ou para-publics, cette politique de recrutement pèse directement sur la trésorerie de l'Etat.

Salaires élevés, primes de signature, logements, billets d'avion et charges administratives représentent des coûts importants, rarement compensés par des performances sportives ou des retombées économiques tangibles.

La saison 2025-2026 illustre parfaitement cette problématique. Pas moins de 42 joueurs étrangers évoluent actuellement en Ligue 1 professionnelle, dont 40 de nationalités africaines, répartis sur la quasi-totalité des clubs. Un chiffre significatif qui pose la question de la rentabilité réelle de ces investissements.

**UNE RÉPARTITION INÉGALE
ENTRE LES CLUBS**
Tous les autres se partagent un bilan nettement moins flatteur : banc de touche, apparitions sporadiques ou incapacité à s'imposer durablement dans leurs équipes respectives.

Pour certains, l'expérience

MERCATO HIVERNAL

Le CSC s'active

À Constantine, l'hiver s'annonce mouvementé bien avant l'ouverture officielle du marché des transferts. Entre renfort ciblé et changement sur le banc, le CS Constantine affiche sa volonté de relancer sa saison et de se positionner dans la course aux premières places.

Le CS Constantine a officiellement lancé son mercato d'hiver avant l'heure. Mardi, le club a annoncé l'arrivée de l'ailier droit franco-algérien Sofian Bahloul, sans toutefois dévoiler la durée ni les modalités financières de son contrat. Un recrutement anticipé qui témoigne de l'empressement de la direction constantinoise à renforcer son effectif, alors que la fenêtre des transferts n'ouvrira officiellement que du 1er au 31 janvier.

Âgé de 26 ans, Sofian Bahloul débarque à Constantine après une expérience récente en Suisse. Le joueur évoluait depuis janvier 2025 au FC Aarau, sous forme de prêt, en provenance du club autrichien de Rheindorf Altach. En Challenge League suisse, l'ailier a pris part à 17 rencontres, inscrivant deux buts et apportant sa vitesse ainsi que sa percussion sur le couloir droit. Un profil



LIQUE 1 MOBILIS (13E JOURNÉE)

Le leader en conquérant à Ouargla, affiche indécise à Sétif

Le MC Alger tentera de préserver sa série d'invincibilité et conserver son fauteuil de leader, en affrontant en déplacement le MB Rouissat, alors que l'ES Sétif et la JS Kabylie s'opposeront dans une affiche indécise et ouverte à tous les pronostics, à l'occasion de la 13e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, prévue jeudi, vendredi et samedi. Solide leader avec 25 points en seulement 9 matchs disputés, le MC Alger compte confirmer son statut de principal prétendant à un troisième titre de rang. Les "Vert et Rouge", qui disposent encore de trois matchs en retard, effectueront un déplacement délicat chez le MB Rouissat (11e, 13 pts), qui reste sur une mauvaise série de six matchs sans victoire, toutes compétitions confondues. Une victoire permettrait au "Doyen" de conforter sa première place, et surtout se rapprocher du titre honorifique de champion d'hiver.

En revanche, une autre mauvaise manœuvre du MBR pourrait le mettre en position de relégable. Derrière, la concurrence reste vive. L'Olympique Akbou et le MC Oran, qui comptent 21 points chacun, se partagent la deuxième place. L'O. Akbou sera confronté à un sérieux test en déplacement face au CR Belouizdad (10e, 14 pts), alors que le MCO, qui reste sur une élimination en 1/32e de finale de la Coupe d'Algérie à domicile face à l'ES Mostaganem (1-2), tentera de se racheter à Chlef face à l'ASO (14e, 10 pts), dans un derby de l'Ouest indécis. Les Chélifiens, deuxièmes relégables, devront impérativement l'emporter pour espérer quitter la zone rouge.

L'USMA VISE LE PODIUM
Au pied du podium, l'USM Alger (4e, 18 pts) aura à cœur de préserver sa bonne dynamique, lors de la réception de l'ES Ben Aknoun (6e, 16 pts). Les Algérois, auteurs d'une belle série de 12 matchs sans défaite, partent favoris face au promu, dirigé sur le banc par un ex-ustimiste, Mounir Zeghdoud, qui connaît assez bien la formation de Soustara. Une rencontre importante pour les coéquipiers du capitaine Redouani, qui ambitionnent de recoller au trio de tête, face à une formation de Ben Aknoun en constante progression depuis le début de saison.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En revanche, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de joueurs étrangers ne pourraient permettre de réduire le assignement financier tout en améliorant le rendement sportif global.

En somme, les chiffres de la saison 2025-2026 ouvrent clairement la porte au débat. Entre dépenses élevées, rendement limité et impact discutable sur le football national, la présence massive de jou

REAL MADRID

Rodrygo de retour au top ?

Auteur de deux buts lors de ses deux dernières apparitions, Rodrygo a mis fin à une grosse période de disette. Suffisant pour convaincre l'opinion publique madrilène qu'il peut retrouver un rôle majeur dans l'équipe ?

C'était un des sujets brûlants du début de saison. L'arrivée de Xabi Alonso sur le banc a eu un effet positif pour certains joueurs... mais plutôt fâcheux pour d'autres, à l'image de Rodrygo Goes. L'attaquant brésilien a perdu sa place sur le côté droit de l'attaque, où Franco Mastantuono lui a souvent été préféré. Après un nouvel été marqué par des rumeurs de départ et un entourage jugé assez encombrant par la direction du Real Madrid, l'ancien de Santos a donc commencé l'ère Alonso avec un statut de remplaçant auquel il n'était pas habitué.

Il faut dire que ses prestations les quelques fois où il a été aligné d'entrée ou lorsqu'il a été lancé en cours de match ont clairement donné raison au tacticien basque. Le numéro 11 merengue a ainsi affiché un niveau particulièrement médiocre, étant très peu dangereux dans les derniers mètres adverses, insipide avec le ballon et louant d'énormes occasions. Le joueur de la Canarinha a même connu une période de disette inédite, avec 30 rencontres de suite sans marquer le moindre but sous la tunique merengue. Une sale période à laquelle il a mis fin la semaine dernière. D'abord, en ouvrant le score contre Manchester City en



Ligue des Champions dans la défaite 2-1 des siens, ajustant bien le gardien et plaçant parfaitement le ballon poteau opposé alors qu'il était à angle plutôt fermé. Puis, il a récidivé en Liga, inscrivant le but de la victoire contre Alavés (2-1), expédiant un caviar de Vinicius au fond des filets.

LES MADRILÈNES RESTENT MÉFIANTS

« C'est la bonne nouvelle de ces deux derniers matchs », confiait Xabi Alonso après la victoire à Vitoria dimanche soir. Pour autant, l'opinion publique madrilène reste assez méfiante. D'abord, parce que Rodrygo est un joueur dont le capital sympathie est au plus bas en ce moment. En raison de son niveau assez médiocre ces derniers mois, mais aussi à cause de son comportement et de celui de son entourage. Ses déclarations ou celles de son père ouvrant la porte à un départ sont encore en travers de la gorge de beaucoup. L'étiquette de diva lui colle clairement à la peau, et il ferait

d'ailleurs partie du clan des joueurs un temps opposés à Xabi Alonso. Pour l'instant, les Madrilènes ne s'enflamme pas vraiment et restent donc assez réservés. De plus, ce petit retour de Rodrygo aux affaires, avec deux titularisations lors des deux derniers matchs, est même vu comme un aveu de faiblesse de la part d'Alonso.

Pour beaucoup, la présence retrouvée de Rodrygo dans les compos de départ veut tout simplement dire que le coach a fait une croix sur ses principes et ses idées de jeu et a cédé face au vestiaire. Arrivé avec des idées et des choix forts, l'ancien milieu de terrain a tout simplement décidé de jouer la facilité et revenir sur ses décisions du début de saison, comme celle d'aligner Mastantuono à la place du Brésilien. Les médias espagnols expliquent d'ailleurs que l'entraîneur s'est aussi rapproché des têtes fortes du vestiaire comme Vinicius Jr, et toutes les parties auraient mis leurs différences de côté ces derniers jours. Alonso s'est transformé

en Ancelotti, et Rodrygo en est le symbole le plus flagrant.

DES BUTS MAIS UN CONTE-NU MOYEN

Au delà de ces considérations un peu extra-sportives, Rodrygo n'a pas non plus été flamboyant malgré ses deux buts, un peu à l'image de l'équipe, dont l'animation offensive reste toujours assez morne.

Dans le jeu, même s'il a l'air un peu plus en confiance et un peu plus participatif, on a la plupart du temps vu le même joueur assez neutre et peu influent dans les derniers mètres, certes capables de coups d'éclat comme son but contre Manchester City, mais bien trop effacé pendant le reste de la rencontre. Il aura au moins eu le mérite de sauver Xabi Alonso, puisque tout autre résultat qu'une victoire face à Alavés aurait coûté le poste au tacticien madrilène, mais il devra en faire bien plus pour se remettre les socios et les journalistes dans la poche...

BAYERN MUNICH

Musiala reprend l'entraînement collectif

Le milieu offensif international allemand du Bayern Munich Jamal Musiala, a repris l'entraînement collectif mardi, un peu plus de cinq mois après s'être fracturé le péroné lors du Mondial des clubs à Atlanta (États-Unis), a annoncé le leader du championnat d'Allemagne de football. "Bon retour, Jamal Musiala !", écrit le club bavarois dans un communiqué sur son site avant de préciser que l'international allemand "a retrouvé le terrain mardi matin et a pu participer à certains aspects de l'entraînement collectif du FC Bayern". Cadre du Bayern, le joueur de 22 ans s'était blessé lors du quart de finale du Mondial des clubs lorsqu'il avait été percuté par le gardien du Paris SG Gianluigi Donnarumma dans une action offensive anodine. Éloigné des terrains depuis 164 jours, Musiala "a été chaleureusement accueilli par ses coéquipiers, qui lui ont réservé une haie d'honneur", ajoute le texte. Il devra toutefois encore patienter avant de retrouver la compétition. Le Bayern, leader invaincu de la Bundesliga (38 pts, 12 succès et 2 nuls), reste sur un match nul surprise (2-2) dimanche à domicile contre la lanterne rouge Mayence. Il se déplacera dimanche chez le promu Heidenheim (17h30), lors de la 15e journée.

INTER MIAMI

Luis Suárez va finalement prolonger

A bientôt 39 ans, la légende du Barça et de Liverpool Luis Suárez s'apprête à prolonger l'aventure avec l'Inter Miami. Selon The Athletic, le club floridien finalise actuellement un nouvel accord avec l'attaquant uruguayen pour la saison 2026. Sacré champion de MLS, il y a quelques semaines, Miami avait laissé planer le doute sur l'avenir de son numéro 9, inutilisé lors de la finale. Une incertitude rapidement levée par le propriétaire Jorge Mas, qui avait confirmé après le titre que la piste d'un retour de Suárez était bel et bien envisagée. Malgré une fin de saison plus discrète, marquée par une perte de statut dans le onze lors des playoffs, Suárez a livré un exercice statistiquement solide : 17 buts et 17 passes décisives en 50 apparitions toutes compétitions confondues. Réuni à Miami avec Lionel Messi, après les départs à la retraite de Sergio Busquets et Jordi Alba, l'ancien buteur du Barça poursuit ainsi son dernier défi nord-américain. Le club de MLS vient d'ailleurs de s'offrir l'ancien des Spurs et du Real Madrid : Sergio Reguilón

LEAGUE CUP

Chelsea galère contre Cardiff mais passe

Chelsea a dominé Cardiff (1-3), ce mardi en quarts de finale de la League Cup. Avec une équipe remaniée et Benoît Badiashile comme titulaire, les Blues ont souffert. Mais ils ont pu compter sur leurs entrants. Rentrés après la pause, Pedro Neto et Alejandro Garnacho, qui s'est offert un doublé, ont ainsi fait la différence.

Chelsea avec une équipe remaniée s'est défait sur le tard de Cardiff City (3-1), un club de troisième division, mardi pour atteindre les demi-finales de la Coupe de la Ligue anglaise.

Accroché à la mi-temps (0-0), victime d'un but égalisateur à un quart d'heure de la fin (75e, 1-1), le quatrième de Premier League a fait craquer le leader de League One grâce à des buts de deux entrants, Pedro Neto (82e, 2-1) et Alejandro Garnacho (90e+3, 3-1).

L'ailier argentin, lancé après la pause, a signé un doublé puisque c'est aussi lui qui a ouvert le score après une relance man-

quée d'un défenseur interceptée par Facundo Buonanotte, son passeur (58e, 1-0). Sans Cole Palmer (ménagé) ni Marc Cucurella (suspendu), l'entraîneur Enzo

Maresca avait aligné une équipe de remplaçants habituels, à l'exception du milieu de terrain Moises Caicedo, désigné capitaine.

COUPE DU ROI

Le Barça a gagné sans briller, Marc-André ter Stegen a rejoué

Avec Marc-André ter Stegen dans le but pour la première fois de la saison, le FC Barcelone a dominé le Deportivo Guadalajara (0-2) ce mardi en 16es de finale de la Coupe du Roi.

Face à un club de 3e division espagnole (2-0), les Barcelonais ont dû attendre la 76e minute pour faire la différence, grâce à des buts d'Andreas Christensen (76e).

Rashford. Le FC Barcelone s'est qualifié non sans difficulté mardi pour les 8es de finale de la Coupe du Roi sur le terrain de Guadalajara, un club de 3e division espagnole (2-0).

Longtemps bousculé, l'actuel leader de Liga a trouvé l'ouverture à un quart d'heure de la fin grâce à son défenseur danois Andreas Christensen (76e).

L'attaquant anglais Marcus Rashford a doublé la mise dans le temps additionnel (90e). Mais la vraie nouvelle de la soirée est ailleurs pour les Blaugrana.

Après sept mois, Marc-André ter Stegen, qui n'a disputé aucun match cette saison, a en effet retrouvé un poste de titulaire dans les cages catalanes.

Et il est parvenu à réaliser un

clean-sheet pour son grand retour.

Dans les autres rencontres de mardi, la seule surprise est venue de La Corogne (2e division), qui a sorti Majorque, pensionnaire de l'élite (1-0). Trois autres clubs de Liga, Elche, la Real Sociedad et Valence se sont qualifiés aux dépens respectivement d'Eibar (D2), Eldense (D3) et Gijon (D2).

IL A DÉPOSÉ OFFICIELLEMENT UNE PLAINE DEVANT LE CONSEIL DE SECURITE DE L'ONU

Le Venezuela dénonce « la piraterie » des Etats-Unis

Le gouvernement vénézuélien a déposé mardi une plainte officielle auprès du Conseil de sécurité des Nations Unies, accusant les Etats-Unis d'un "acte grave impliquant l'usage de la force, l'enlèvement et la piraterie" dans les eaux internationales des Caraïbes.

Cette plainte, déposée par le représentant permanent du Venezuela auprès des Nations Unies, Samuel Moncada, a été rendue publique par le ministre des Affaires étrangères, Yvan Gil. Selon le document, les forces militaires américaines ont arraisonné le 10 décembre un navire privé engagé dans un "commerce international légal" et transportant 1,9 million de barils de pétrole brut vénézuélien. Le Venezuela a dénoncé cet incident comme étant un acte de "piraterie



d'Etat", affirmant qu'il violait le droit international et qu'il n'avait aucun précédent récent en haute mer. L'incident, que Caracas a qualifié de politique de coercition durable des Etats-Unis, marquée par des sanctions unilatérales et des pressions illégales, constitue une violation directe de la liberté de navigation et du commerce international,

national, a-t-il déclaré. "Aucune autorisation du Conseil de sécurité ne saurait justifier l'arraisonnement violent, l'enlèvement de l'équipage ou le vol de la cargaison", a déclaré le gouvernement vénézuélien. Caracas a exigé la libération immédiate de l'équipage, la restitution du pétrole saisi et la fin de l'ingérence américaine dans le commerce légal du

pétrole brut vénézuélien. Il a également exhorté le Conseil de sécurité à "préserver la sécurité de la navigation et du commerce international".

Il convient de rappeler que le 10 décembre 2025, le président Donald Trump a annoncé, que les Etats-Unis avaient saisi un pétrolier au large du Venezuela, une manière de faire grimper encore la tension avec Caracas, qui dénonce un « acte de piraterie internationale ». « Nous venons tout juste de saisir un pétrolier au large du Venezuela, un grand pétrolier, très grand, le plus grand jamais saisi », a affirmé le président américain à des journalistes à la Maison-Blanche. Il n'a pas donné de détails sur le navire, des preuves de ses accusations, le propriétaire du bateau ou encore sa destination. « Il a été saisi pour de très bonnes raisons », a-t-il seulement ajouté, en précisant que les Etats-Unis comptaient garder la cargaison. Le gouvernement américain multiplie les mesures, économiques et militaires, pour accroître encore plus la pression sur le dirigeant vénézuélien Nicolas Maduro.

R. I.

CLASSEMENT DU FENTANYL COMME "ARME DE DESTRUCTION MASSIVE"

La présidente mexicaine remet en question la décision de Trump

La présidente mexicaine Claudia Sheinbaum a exprimé mardi son désaccord avec la décision du président américain Donald Trump de classer le fentanyl comme "arme de destruction massive", arguant que cette mesure ne s'attaquait pas aux causes profondes de la

consommation de drogue et ne résoudrait pas la crise de santé publique qui y est associée. Lors de sa conférence de presse matinale quotidienne, Mme Sheinbaum a déclaré que son gouvernement allait d'abord examiner la portée et les implications juridiques de cette reclassification,

annoncée la veille par l'administration américaine. "Notre point de vue sur la manière de lutter contre la consommation de drogue est différent", a déclaré Mme Sheinbaum.

"Bien sûr, les crimes doivent être poursuivis, c'est le rôle des procureurs et des juges, mais nous devons également nous attaquer aux causes de la consommation de drogue". Elle a souligné que la stratégie antidrogue du Mexique privilégiait une approche globale axée sur les soins de santé mentale, le renforcement des valeurs familiales, l'éducation et la reconstruction de la cohésion sociale. "On ne peut pas lutter contre la consommation de drogue sans mettre en place des politiques qui s'attaquent aux causes sous-jacentes et se concentrent sur les jeunes", a-t-elle déclaré. Mme Sheinbaum a également averti que qualifier le fentanyl d'"arme de destruction massive" pourrait avoir des conséquences juridiques et sanitaires plus larges, précisant que son administration évaluera soigneusement ses effets potentiels.

"Le fentanyl a également des utilisations légales. Il est utilisé comme anesthésiant", a-t-elle fait remarquer. "Alors quelles sont les implications pour ses usages à la fois légaux et illégaux lorsqu'il est classé comme arme chimique ?" Elle a réaffirmé que la lutte contre la consommation de drogues devait être axée sur la prévention et la prise en charge globale plutôt que de reposer uniquement sur des mesures punitives ou des reclassements juridiques.

Lundi, Donald Trump a signé un décret classant le fentanyl et ses principaux précurseurs chimiques comme "armes de destruction massive". En annonçant cette mesure, le président américain a déclaré que le fentanyl illicite s'apparentait davantage à une arme chimique qu'à un stupéfiant en raison de sa forte létalité.

R. I.

ROYAUME-UNI

L'inflation ralentit à 3,2% sur un an en novembre

L'inflation a ralenti plus que prévu au Royaume-Uni en novembre, à 3,2% sur un an, de quoi pousser la Banque d'Angleterre (BoE) à baisser ses taux d'intérêt jeudi. Selon les chiffres publiés mercredi par l'Office national britannique des statistiques (ONS), l'indicateur CPI, qui avait déjà baissé à 3,6% en octobre après trois mois de stagnation, a de nouveau reculé. Ce repli est plus prononcé qu'espéré par les analystes, qui tablaient sur 3,5% en novembre d'après le consensus de Bloomberg. "L'inflation a sensiblement diminué en novembre, atteignant son niveau annuel le plus bas depuis mars", a déclaré l'économiste en chef de l'ONS. "La baisse des prix alimentaires, qui augmentent traditionnellement à cette période de l'année, a été le principal facteur de ce recul", a-t-il précisé. Les analystes s'attendaient déjà à ce que la Banque d'Angleterre réduise son taux directeur d'un quart de point de pourcentage lors de sa prochaine décision jeudi. Une baisse de taux pourrait aussi soutenir l'économie britannique, car le produit intérieur brut a en effet reculé de façon imprévue de 0,1% en octobre, un repli semblable à celui de septembre. Le taux de chômage s'est aussi affiché mardi à son plus haut niveau depuis presque cinq ans.

R. I.

CUBA

Le gouvernement dénonce le blocus naval américain contre Caracas

Le gouvernement cubain a exprimé sa ferme opposition au blocus naval imposé par les Etats-Unis contre le Venezuela, ont rapporté mardi les médias locaux. Le président cubain Miguel Diaz-Canel a déclaré sur X que Cuba "soutient fermement le président (vénézuélien) Nicolas Maduro, la révolution bolivarienne et chaviste, ainsi que son union populaire militaire". Dans un autre message publié sur X, le ministre cubain des Affaires étrangères Bruno Rodriguez Parrilla a également exprimé son soutien total au gouvernement vénézuélien, qualifiant le blocus naval contre le Venezuela de "violation grave du droit international et d'escalade de l'agression contre le gouvernement bolivarien". Le président américain Donald Trump a déclaré mardi qu'il avait ordonné un blocus total de tous les pétroliers sanctionnés voyageant à destination et en provenance du Venezuela, intensifiant ainsi une campagne de pression menée depuis des mois contre M. Maduro. En réponse, le gouvernement vénézuélien a déclaré dans un communiqué que M. Trump avait proféré ce qu'il qualifiait de "menace grave et imprudente" contre le pays, affirmant qu'elle violait le droit international, le libre-échange et la liberté de navigation.

R. I.

Communiqué

L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEPE) a le plaisir d'annoncer sa participation en tant que Partenaire Média à la 33^{ème} édition de la Foire de la Production Algérienne (FPA), sous le thème « l'Algérie construit son avenir » qui se tiendra du 18 au 27 décembre 2025 au Palais des Expositions (SAFEX), Pins Maritimes, Alger.

À cette occasion, nous invitons chaleureusement le public à venir visiter notre stand, situé au pavillon Nouveau Hall, pour découvrir les divers services offerts par nos filiales (ANEPE Communication et Signalétique, ANEPE Messagerie Express et ANEPE Audiovisuel AL24News) et nos unités (Édition et Imprimerie Rouiba), et rencontrer notre équipe mobilisée pour répondre à toutes vos questions, afin d'accompagner les entreprises dans les domaines de la Communication, Publicité, la Logistique, l'Édition et l'Impression.

L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité s'est attelée, dès sa création en 1967, à développer son portefeuille d'activités qui recouvre désormais la publicité, l'impression, la communication, l'édition, l'information et le transport.

L'ANEPE vous souhaite la bienvenue et espère vous retrouver au Rendez-vous.

CONFLIT THAÏLANDE - CAMBODGE

19 militaires thaïlandais tués lors des affrontements

Le nombre de militaires thaïlandais tués lors des affrontements à la frontière avec le Cambodge est passé de 17 à 19, ont annoncé hier mercredi les autorités militaires thaïlandaises.

Des affrontements se déroulent près de ^{PHOTO DR} le temple de Ta Khwai et de la colline 350. Deux militaires ont été tués au cours des combats, ont indiqué les autorités militaires thaïlandaises dans un communiqué. Des affrontements aux armes légères avaient éclaté le 7 décembre le long de la frontière entre les deux pays. L'armée de terre thaïlandaise avait annoncé le lendemain que les forces cambodgiennes avaient effectué tôt le matin des tirs d'artillerie contre ses positions dans la zone frontalière. Les



forces aériennes thaïlandaises avaient alors frappé des infrastructures militaires du Cambodge. Ce dernier n'a fourni aucune donnée sur ses pertes. Le ministre cambodgien de l'Information, Pheaktra Neth, avait précédemment fait état de la mort de quinze civils.

420.000 CAMBODGIENS FUIENT LEURS FOYERS
Par ailleurs, plus de 420.000

habitants du Cambodge ont été contraints de quitter leurs foyers en raison du conflit frontalier avec la Thaïlande, a déclaré mardi le ministre cambodgien de l'Information, Neth Pheaktra. "Au 15 décembre 2025, le nombre d'habitants du Cambodge ayant fui leurs foyers en raison de l'agression militaire thaïlandaise s'élevait à 126.204 familles, soit 421.853 personnes dans sept provinces

du pays", a précisé le ministre sur les réseaux sociaux. A la suite des bombardements au Cambodge, selon les dernières données, 15 civils ont été tués et 73 autres ont été blessés. Le ministère cambodgien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a dénoncé, mardi, l'attaque menée par l'aviation thaïlandaise sur des provinces situées le long de la frontière entre les deux pays, les qualifiant de violation de la souveraineté du Cambodge et de la Charte de l'ONU. Il a appelé les forces armées thaïlandaises à cesser tous les bombardements et toutes les opérations armées mettant les civils en péril, à respecter le droit international et à se fixer l'objectif de maintenir la sécurité de la population civile et des biens civils. Les affrontements entre les deux pays ont éclaté le long de la frontière le 7 décembre.

R. I.

GLISSEMENT DE TERRAIN AU PÉROU

Les recherches sur 30 personnes disparues suspendues

Les recherches de 30 personnes disparues depuis début décembre, après un glissement de terrain ayant fait couler deux bateaux amarrés dans un port fluvial du centre du Pérou, ont été suspendues, a annoncé mardi le gouverneur local. Les personnes disparues étant déclarées décédées, le bilan définitif de la tragédie du port d'Iparia, dans la région amazonienne d'Ucayali, s'élève à 44 morts. Les opérations de recherche sont suspendues en raison des intenses pluies qui s'abattent sur la région et "jusqu'à ce que les conditions soient réunies pour pouvoir remettre" les dépouilles à leurs familles, a déclaré le gouverneur Manuel Gambini lors d'une conférence de presse. Les recherches des corps ne reprendraient qu'en mai, à l'issue de la saison des pluies,

JAPON

L'avis sur le méga-séisme levé

Le Japon a levé mardi une mise en garde concernant un risque de séisme de grande ampleur, une semaine après qu'un tremblement de terre de magnitude 7,5 a frappé le pays au large de sa côte nord, a annoncé l'agence météorologique japonaise (JMA). Le séisme du 8 décembre a déclenché des vagues de tsunami qui ont atteint 70 centimètres, et a blessé plus de 40 personnes, mais aucun dégât majeur n'a été signalé, selon la JMA et l'Agence de gestion des incendies et des catastrophes. Dans la foulée de la secousse, la JMA avait émis une rare mise en garde contre un risque accru de méga-séisme --défini comme une secousse d'une magnitude égale ou supérieure à 8-- dans le nord du pays. Les scientifiques estiment qu'après un séisme de magnitude 7 ou plus, il existe 1% de chances qu'un méga-séisme survienne dans les sept jours, et l'avis invitait la population à préparer des sacs d'urgence en cas d'évacuation rapide. Selon les directives gouvernementales de prévention des catastrophes publiées en mars, un méga-séisme au large de la région Hokkaido-Sanriku --là où s'appliquait le dernier avis-- pourrait provoquer un tsunami de 30 mètres et faire jusqu'à 199.000 morts.

Un pêcheur indonésien est décédé mardi peu après avoir été retrouvé par les secours suite au naufrage de son embarcation au large des côtes du nord du Portugal, ont annoncé les autorités qui recherchaient toujours quatre membres de cet équipage et trois autres Indonésiens dont le bateau avait chaviré dimanche. Selon l'Autorité maritime nationale, une embarcation avec sept ressortissants indoné-

siens à son bord a fait naufrage mardi matin à plus de 200 miles nautiques (environ 370 kilomètres) d'Aveiro. Un des trois rescapés était décédé et quatre pêcheurs étaient toujours portés disparus. Un autre bateau de pêche, présent dans la zone, a été le premier à porter secours à trois membres de l'équipage, retrouvés à bord d'un radeau de survie. L'un d'eux était en arrêt cardio-respiratoire. D'importants

moyens ont été mobilisés, dont un avion de l'armée, pour tenter de retrouver les quatre occupants toujours portées disparus. Un premier naufrage avait déjà eu lieu dimanche au large de Caminha, sur la côte nord-ouest du pays ibérique, faisant trois autres disparus, qui étaient encore recherchés mardi, tandis que deux pêcheurs ont été retrouvés en vie.

R. I.

ANGLETERRE

Nouvelle grève de médecins en vue en pleine épidémie de grippe

Des milliers de médecins anglais ont voté lundi en faveur d'une nouvelle grève de cinq jours pour réclamer une augmentation de salaire, en pleine épidémie de grippe qui surcharge les urgences britanniques. Le syndicat British Medical Association (BMA) a annoncé que les médecins résidents avaient voté à 83% en faveur de ce mouvement de grève, le quatorzième depuis mars 2023, refusant une nouvelle offre du gouvernement travailliste qui n'incluait pas de hausse de salaire mais une prise en charge de certains frais. La grève de ces médecins doit débuter mercredi à 07H00 (locales et GMT) et durer jusqu'à lundi. Le Premier ministre Keir Starmer, qui s'exprimait devant une commission parlementaire, a jugé cette nouvelle grève "irresponsable", estimant que les médecins étaient en train de perdre le soutien du public après avoir déjà obtenu une "augmentation salariale très substantielle" cette année. Cette grève intervient en pleine épidémie de ce que le service de santé public, le NHS, a qualifié de "super grippe", avec un nombre de cas record à l'hôpital pour cette période de l'année en Angleterre.

R. I.

MEXIQUE

Un avion s'écrase, aucun survivant parmi les 10 passagers

Les secours ont indiqué mardi qu'aucun survivant n'avait été retrouvé dans l'épave d'un avion de tourisme qui s'est écrasé lundi dans le centre du Mexique avec 10 personnes à bord. Le Cessna s'est abîmé lundi vers midi lundi dans une zone industrielle peu avant d'atteindre l'aéroport de la ville de Toluca, à une cinquantaine de kilomètres de la capitale mexicaine. "Aucun survivant n'a été localisé" dans l'épave de l'appareil presque entièrement consumé par les flammes, a déclaré à des médias un secouriste de la Croix-Rouge locale. Adrian Hernandez, secrétaire à la Protection civile de l'Etat de Mexico, a indiqué à une radio locale que "sept corps ont été retrouvés". L'aviation civile a précisé que l'appareil avait décollé de la station balnéaire d'Acapulco (sud) avec deux membres d'équipage et huit passagers. Le Parquet général a ouvert une enquête sur les causes de l'accident.

R. I.

COLOMBIE

Deux policiers tués dans un attentat attribué à la guérilla de l'ELN

Deux policiers ont été tués mardi à Cali, la troisième ville de Colombie, dans l'explosion d'un engin piégé attribuée à la guérilla de l'ELN, ont indiqué les autorités locales. Deux agents qui circulaient à moto à 04H00 du matin (09H00 GMT) ont été mortellement touchés par "des éclats d'engins explosifs improvisés", a indiqué le général Henry Bello, chef de la police de Cali (sud-ouest). De janvier à septembre, 146 soldats et policiers ont été assassinés par les différents groupes armés illégaux opérant en Colombie, soit une augmentation de 128% par rapport à 2024, selon les dernières données disponibles du ministère de la Défense. Depuis dimanche, 82 attaques ou sabotages ont été attribuées à l'ELN.

R. I.

CHILI

Le nouveau président élu d'extrême droite promet un gouvernement d'union nationale

Le nouveau président élu du Chili, José Antonio Kast, s'est engagé lundi à diriger un gouvernement "d'union nationale" après sa victoire écrasante au second tour dimanche. Lors d'une rencontre avec le président sortant de gauche Gabriel Boric au palais présidentiel de la Moneda, cet ex-député ultraconservateur, père de neuf enfants, a réaffirmé qu'il travaillerait pour tous les Chiliens lorsqu'il prendra ses fonctions le 11 mars prochain. "Il existe certaines situations qui nous touchent tous, qu'il s'agisse de sécurité, de santé, d'éducation ou de logement", a-t-il relevé, s'engageant à former un gouvernement "d'union nationale". Pendant la campagne très polarisée l'opposant à sa rivale de gauche Jeannette Jara, M. Kast, avocat de 59 ans, s'était engagé à expulser près de 340.000 migrants, à lutter contre la criminalité et à sécuriser la frontière avec la Bolivie. Depuis sa victoire écrasante dimanche soir, il s'est efforcé d'adopter un ton plus conciliant.

R. I.

Recette du jour



Maklouba aux poulet et pomme de terre

Ingrediénts pour 4 personnes:

1 kg de pommes de terre épluchées, lavées, coupées en cubes et séchées
2 bouquets de coriandre fraîche lavée et ciselée
Poivron purée
Poivron rouge vert jaune
6 gousses d'ail écrasées avec du sel
1 c à café de coriandre sèche
1/2 c à café de sel
1/2 c à café de piment rouge fort
1/4 de tasse de jus de citron
De l'huile

Préparation:
Faites frire les pommes de terre jusqu'à ce qu'elles soient dorées. Faites chauffer 1/4 de tasse d'huile dans une autre poêle et faites-y revenir poivron coupé et l'ail et la coriandre ciselée pendant 2 min. Ajouter la coriandre sèche, le jus de citron,

le sel et le piment. Versez cette sauce au-dessus des pommes de terre frites, mélangez et réservez la pour le montage de Maklouba

pour le poulet en sauce
300 gr de poitrine de poulet pour moi des cuisses de poulet et de blanc de poulet
1/4 de botte de coriandre
1/4 d'oignon
1 gousse d'ail
1 feuille de laurier
sel, poivre noir, coriandre en poudre cumin, curcumin

pour le riz:
2 verres de riz (200 ml)
sel, poivre noir
L'huile d'olive
1 gousse d'ail
1/4 d'un oignon
1 feuille de laurier
2 branches de thym
3 graines de cardamome
eau.

commencez par préparer le riz: rincez le riz placé dans un chinois, sous une eau abondante, jusqu'à ce que l'eau devient bien claire.

dans une marmite à fond épais, faites revenir l'oignon haché et l'ail écrasé dans un peu d'huile, ajoutez la feuille de laurier, le cardamome et le thym, puis le riz. remuez un peu à l'aide d'une cuillère en bois.

pour ajouter le sel et le poivre noir et couvrez d'eau, l'eau doit être plus haut que le riz de 1 cm couvrez la marmite d'une feuille d'aluminium, et placez le couvercle

laissez cuire 10 min ou moins sur feu moyen, surveillez, si il n'y a plus

d'eau à la surface le riz est cuit

Préparez le poulet à la sauce coupez le poulet en morceaux et faites revenir dans un peu d'huile quand le poulet prend une belle couleur retirez le et préparez la sauce

faites revenir un peu d'ail et d'oignon haché dans l'huile ajoutez le reste des ingrédients et laissez réduire vers la fin remettez les morceaux de poulet, laissez cuire encore 5 min et retirez du feu.

montage de la maklouba: dans un moule rond, faites une couche avec les morceaux de poulet faites une seconde couche avec les pommes de terre épicées couvrez d'une fine couche de riz couvrez le tout avec sauce, vous n'êtes pas obligé de mettre toute la sauce, ce qui reste sera servi après avec le plat.

placez dans le préchauffé à 180 degrés pendant au moins 20 min. retirez du feu, et laissez reposer au moins 5 min avant de démouler.

Pour la décoration de plats j'ai mis coriandre coupé et pignon de pin grillés

Gâteau du Jour

CAKE MARBRÉ

INGRÉDIENTS

- 230 g de farine
- 150 g de beurre tempéré
- 150 g de chocolat noir à cuire au cacao
- 4 beaux œufs
- 150 g de sucre semoule
- 1 sachet de levure chimique

Pour la Garniture:
200g. chocolat noir
2 cuillère soupe beurre
2 yaourt nature pour moi de la crème fraîche
2 cuillère à soupe sucre glace
Pour la décoration de gâteau
Une boîte de mascarpone
5 c à soupe de Nutella
Et des noisettes

Préparation:

Mélangez ensemble le beurre, le sucre et les œufs à la spatule en bois jusqu'à ce que le mélange soit bien homogène. Ajoutez alors la farine et la levure.



Faites fondre le chocolat au bain-marie.

Séparez la pâte en deux récipients.

Dans l'un des deux, ajoutez le chocolat fondu au cacao et mélangez.

Dans le moule magique à cake beurré, pour changer la forme de gâteau moi j'ai utilisé de papier cuisson versez d'abord la pâte d'origine. Puis ajoutez la pâte chocolatée.

Faites cuire à four doux (150° C) une heure.

Le cake est prêt lorsqu'un couteau trempé en son centre ressort intact, juste humide.

Utilisez un couteau pour déloger le gâteau du moule et ensuite retournez-le.

Saupoudrez le bord de poudre de cacao et ensuite laissez le gâteau refroidir.

Pour la garniture au centre, j'ai fait fondre du chocolat noir avec le beurre au bain-marie

Ajoutez ensuite le sucre glace, la crème fraîche au yaourt nature au de lait. Remuez et retirez du feu. Passez le mélange au tamis afin d'enlever les grumeaux.

Versez la préparation au centre du gâteau.

À la fin pour la décoration de gâteau j'ai mélanger bien une boîte de mascarpone et de nutella et l'avoir mis dans une pochée et vous faire la décoration comme vous voulez.

Conseil du jour

beauté pour sublimer votre peau

- Nettoyez votre peau en profondeur, mais avec douceur
- Dynamisez votre circulation sanguine pour un teint lumineux
- Appliquez votre soin hydratant du bas vers le haut



Le saviez-vous ?



Lorsque vous perdez de la graisse, 85% du gras se transforment en **CO2** et est évacué par la **respiration**. 15% est évacué par la **transpiration**, les **selles** et l'**urine**.

Bon à savoir !

Manger 10 à 12 amandes permet de soulager un mal de tête. En effet, les amandes contiennent une substance appelée salicine, qui est un analgésique naturel et également l'un des ingrédients principaux de l'aspirine !

Astuce du jour:

La meilleure manière de se débarrasser de ces mauvais pesticides de vos fruits et légumes est en fait. Faites tremper vos produits dans un bol avec seulement 1 c à café de bicarbonate de soude pour 2 tasses d'eau ou frottez vos produits avec une éponge humide et c'est parti !

CITATION DU JOUR

« La vie est défi à relever, un bonheur à mériter, une aventure à tenter. »

ITALIE

Le métro de Rome met en lumière ses richesses archéologiques

Inaugurée mardi après 13 ans de travaux, la nouvelle station «Colosseo-Fori Imperiali» offre aux usagers un aperçu «extraordinaire» de la Rome antique.

Derrière les portiques du métro, des vitrines exposent des cruches, lampes et autres trésors de la Rome antique: bienvenue à la station du Colisée, qui ouvre ses portes mardi après 13 ans de travaux et un défi technologique hors normes.

Répartie sur quatre niveaux jusqu'à 32 mètres de profondeur au cœur de la Rome antique, la station «Colosseo-Fori Imperiali», sur la troisième ligne de la capitale italienne, trace un trait d'union entre transports modernes, archéologie et ingénierie. Fruit d'une prouesse technique et archéologique, elle offre, outre l'interconnexion avec la ligne B, un regard inédit sur l'extraordinaire patrimoine mis au jour lors de plus d'une décennie de fouilles, qui ont à plusieurs reprises retardé les travaux.

QUELQUE 350 VESTIGES

Contre le prix d'un simple ticket (1,5 euro), le voyageur pénètre dans un espace muséal sous-terrain, où se côtoient quelque 350 vestiges: cruches et lampes en céramique, rare épée en bois du IIIe siècle av. J.-C., seaux en tôle de bronze, statuettes... Un peu plus loin, des thermes privés appartenant à la «domus» (demeure) d'un riche romain, parfaitement conservés, témoignent de la richesse des quartiers de l'époque républicaine enfouis par l'empereur Néron pour la construction de sa Domus Aurea après l'incendie de Rome en 64 apr. J.-C.

Sous l'Empire romain, la cité s'est édifiée en couches successives: temples et forums étaient construits sur des fondations plus anciennes avant d'être recouverts à leur tour, créant un terrain de recherche fascinant pour les archéo-



logues. «La chose la plus importante que nous sommes parvenus à transmettre est un aperçu (...) sur la vie quotidienne», résume Elisa Cella, archéologue du Parc archéologique du Colisée. Au niveau le plus haut de la station, une ouverture triangulaire creusée dans le sol offre même un point de vue en contre-plongée sur le majestueux amphithéâtre romain.

«EXTRAORDINAIRE PASSÉ»

Saluant «un événement historique et extraordinaire» lors d'une visite inaugurale mardi, le maire de Rome Roberto Gualtieri a défendu les longs et coûteux travaux qui ont en partie paralysé la capitale italienne, compliquant les déplacements des habitants et des millions de touristes. «Ces fouilles, ces découvertes archéologiques, ne sont pas un obstacle», a-t-il plaidé, y voyant plutôt l'occasion de mettre au jour «l'extraordinaire passé» de la ville.

Devant la complexité géologique unique de Rome, la ligne C a adopté une technique «archéologique descendante», développée spécifiquement pour les stations du centre historique: cette méthode consiste à installer des dalles intermédiaires au fur et à mesure de l'avancement

des fouilles, de haut en bas, garantissant ainsi la stabilité et la continuité des structures.

Egalement inaugurée mardi, la station voisine de Porta Metronia, à deux pas des Murs d'Aurélien, dévoile un vaste complexe militaire du IIe siècle après J.-C., sous l'empereur Trajan, comprenant une résidence ornée de fresques et de mosaïques. Les structures ont été soigneusement démontées, restaurées puis réinstallées dans un espace dédié, que le visiteur pourra admirer depuis une passerelle surélevée.

«Rome s'est toujours construite sur elle-même. Dans certains quartiers (...), le niveau archéologique dépasse 20 mètres; dans d'autres cas, il est plus superficiel, car certaines interventions d'urbanisme moderne ont abaissé le niveau pour rendre le terrain plat», explique Simona Morretta, responsable des fouilles et du musée de Porta Metronia. Lancé en 2007, le chantier de la ligne C reliant le nord-est au sud-est de la ville a subi d'importants retards en raison de recours successifs d'opposants et des multiples découvertes archéologiques faites sur son parcours. Une fois achevée, elle comptera 31 stations réparties sur 29 km.

ENCHÈRES

Un rare violon Guarneri vendu 2,3 millions d'euros

Un violon vieux de trois siècles et signé du célèbre luthier italien Giuseppe Guarneri del Gesù a été vendu un peu plus de 2,3 millions euros frais inclus aux enchères mardi à Paris, a annoncé à l'AFP la maison Artcurial. Réalisé entre 1727 et 1730 par Bartolomeo Giuseppe Guarneri, dit del Gesù, ce violon compte parmi les plus recherchés au monde. Moins de 150 instruments du maître luthier de Crémone - considéré comme l'un des plus importants de l'histoire avec Antonio Stradivari, dit Stradivarius - sont aujourd'hui recensés. Le violon aux reflets sombres, long de 35 cm pour 20 cm de large, "contraste avec le style classique et harmonieux des Stradivarius", explique à l'AFP Jonathan Marolle, expert en lutherie. "Le style del Gesù, c'est le bruit et la fureur", poursuit-il, évoquant autant l'esthétique que le timbre de l'instrument. "Le violon produit un son plus rauque, un peu plus agressif, et peut-être moins équilibré que les Stradivarius", précise-t-il. Composé d'une table fabriquée par del Gesù et d'une tête signée par son père, ce violon composite a appartenu à plusieurs violo-

nistes célèbres comme le Belge Eugène Ysaÿe qui en 1928 a inscrit la mention "Ce del Gesù fut le fidèle compagnon de ma vie" à l'encre rouge sur une étiquette apposée à l'intérieur de l'instrument. Plus tard, l'Américain Isaac Stern, lui aussi propriétaire du violon, répondit sur la même étiquette : "De la mienne aussi". C'est un peu le rêve de tout violoniste de jouer un del Gesù", souligne Stéphane Aubert, commissaire-priseur et vice-président

d'Artcurial. En juin dernier, le violon "Carrodus", réalisé en 1743 par Giuseppe Guarneri del Gesù - un an avant la mort du luthier -, a été acquis pour 20 millions de dollars (17,08 millions d'euros) par la Stretton Society, une organisation à but non lucratif dédiée à la promotion de la musique. L'instrument, qui a notamment appartenu au compositeur et virtuose italien Niccolò Paganini (1782-1840), a été prêté au violoniste sud-coréen Inmo Yang

pour une durée minimale de dix ans, mais avec l'intention de lui en confier l'usage "à vie".

Liya Petrova, l'une des violonistes les plus virtuoses de sa génération, joue aussi d'un del Gesù qu'un couple de mécènes passionnés de musique classique lui prête. En mars 2023, un autre violon de Guarneri del Gesù, le "Balistique", avait été vendu aux enchères aux États-Unis pour 9,44 millions de dollars (8,75 millions d'euros)

TAMANRASSET

Ouverture du Festival culturel international de la musique du Sud

La première édition du Festival culturel international de la musique du Sud a été ouverte, mardi soir, à Tamanrasset, avec la participation d'une pléiade d'artistes nationaux et étrangers. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation s'est déroulée dans une ambiance festive, en présence des autorités locales et d'un représentant du ministère de la Culture et des Arts, et a donné lieu à une soirée artistique à la Maison de la culture de la capitale de l'Ahaggar. Selon le commissaire du festival, Abdelhamid Bouhala, le programme du festival comprend, dans son volet académique, des communications sur l'exploitation de la musique algérienne dans les œuvres théâtrales et cinématographiques, ainsi que sur le rôle de la musique du Sud dans la promotion de l'identité nationale à travers l'animation des activités touristiques. Des ateliers de formation sont également prévus en direction des participants, sous la supervision de cadres d'instituts d'arts spécialisés, a-t-il ajouté. Cette manifestation culturelle, qui doit se poursuivre jusqu'à dimanche prochain, se veut aussi un espace d'échanges culturels et une fenêtre sur les différents genres musicaux du sud du pays, a souligné M. Bouhala. La programmation de la date de sa tenue a été choisie pour permettre une large présence du public, des familles et des touristes, et ce, en la faisant coïncider avec la saison du tourisme saharien et les vacances d'hiver, selon les organisateurs.

CONSTANTINE

Début dimanche du 21e Festival national du théâtre pour enfants

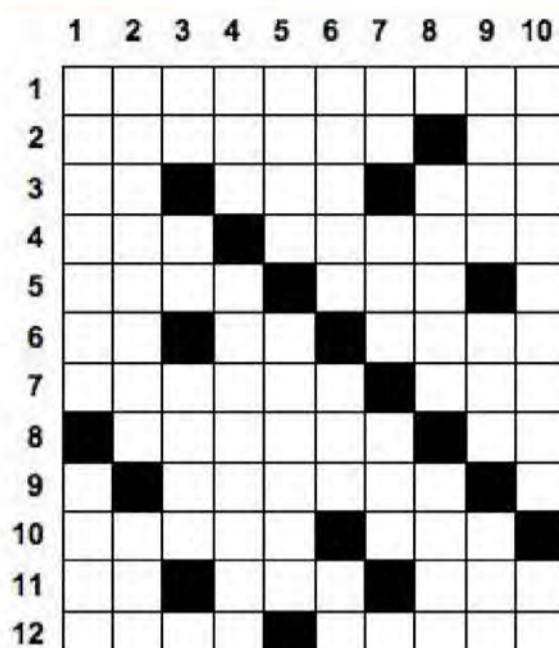
Le coup d'envoi du 21e Festival national du théâtre pour enfants de Constantine sera donné dimanche prochain, sous le thème "Un rideau s'ouvre sur une jeunesse pionnière", à la Maison de la culture Malek Haddad, avec la participation de troupes théâtrales issues de plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris mardi des organisateurs. Cette édition "vise à renforcer l'action théâtrale destinée à l'enfant et à encourager les jeunes talents dans les domaines de l'écriture, de la mise en scène et de l'interprétation théâtrale", a indiqué, à l'APS, Mohamed Bourouis, secrétaire général de la ligue des activités culturelles et scientifiques de la jeunesse de la wilaya de Constantine, organisatrice de cette manifestation. Le programme des représentations comprend des œuvres variées présentées par des troupes artistiques de 16 wilayas, en plus de Constantine. Le festival s'ouvrira avec deux pièces théâtrales, à savoir "Kawthar El Amal" de la troupe Chouââ El Amal d'El Kantara (Biskra) et "La grotte des démons" de la troupe Champions des arts théâtraux de la wilaya de Naâma, a indiqué la même source. En marge des représentations, des ateliers de formation ainsi que des conférences thématiques sur le théâtre destinés à l'enfant seront également organisés, outre une cérémonie de clôture au cours de laquelle des prix seront remis aux lauréats, selon le responsable. A noter que cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 25 décembre courant, est organisée sous le patronage du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, et du wali de Constantine, Abdelkhalak Sayouda, et sous la supervision de la Direction de la jeunesse et des sports.

SEMAINE CULTURELLE DES WILAYAS DE TIZI-OUZOU ET TINDOUF

Diverses activités à l'affiche à Touggourt

Diverses activités culturelles et artistiques sont à l'affiche de la Semaine culturelle des wilayas de Tizi-Ouzou et de Tindouf qu'accueille Touggourt dans le cadre des échanges culturels inter-wilayas, ont indiqué mardi les organisateurs. Cette manifestation prévoit notamment des expositions de produits d'artisanat et du patrimoine culturel, des spectacles et soirées artistiques, des récitals poétiques et des activités promouvant le patrimoine matériel et immatériel des wilayas de Tizi-Ouzou et Tindouf. Des tournées touristiques sont également organisées en l'honneur des invités des deux délégations au niveau des sites et monuments archéologiques et touristiques, leur permettant de découvrir les potentialités touristiques et culturelles de la région d'Oued-Righ. Cette semaine constitue également une vitrine pour le public local pour s'enquérir de près du legs culturel et des us et coutumes des wilayas de Tizi-Ouzou et Tindouf. La manifestation vise le renforcement des échanges culturels entre différentes régions du pays, l'animation de la scène culturelle locale et le raffermissement des relations entre les acteurs culturels à travers le pays.

Mots croisés



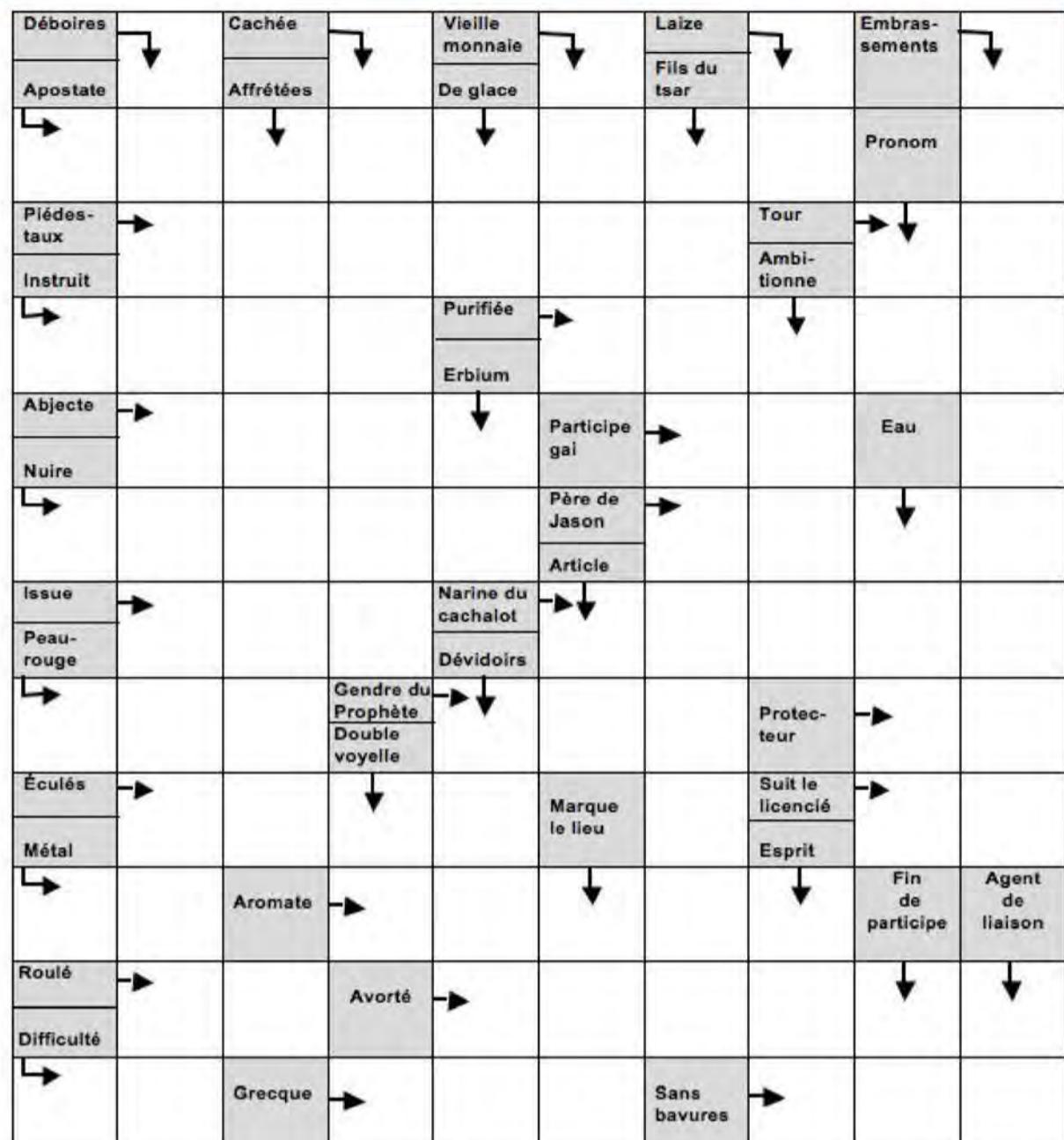
HORIZONTALEMENT

1- Qui donnent naissance à des pierres - 2 - Prière - De peu - 3 - Chrome - Flotte - Béquille - 4 - Prêt-à-monter - Rideaux - 5 - Gommes - Trima - 6 - Fin de participe - Arme phonétique - Cérémonial - 7 - Allongeas - Semblable - 8 - Pures - Article - 9 - Pays européen - 10 - Doter - Feuilletée - 11 - Habitude - Poème lyrique - Grecque - 12 - Milieu - Roués.

VERTICALEMENT

1- Fermeture temporaire d'une entreprise - Bouleversés - 2 - Exaspérées - Déformé - 3 - Tantale - Pronom - Lilliputien - 4 - Outil de paveur - Révolte - 5 - Pris des risques - Vin - 6 - Penchants - Assaillonement - Fin de verbe - 7 - Pour dans - Patrie d'Abraham - Argile - 8 - Raie - Roulées - 9 - Espionne - Cheville - Quart chaud - 10 - Épicurienne - Arsenic.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Enfant qui a grandi sans éducation, comme un petit animal (9 lettres)



N. B. : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ACTIONNAIRE - ANION - ASTRAL - ARMOIRE - CONCERT - CONSERVATION - COURSIER - CREDIBLE - ECONOMIE - ENTREE - ENTREPRISE - ETIREMENT - INACTION - INDESIRABLE - INEPTIE - INGRAT - INTENDANT - INTERET - LIERRE - LOIN - NIAISE - NOR-MALE - NOTER - NOTION - NOTOIRE - ORNIERE - PARRAIN - RECONSTITUTION - RECRUTER - REGAIN - RESTRUCTURATION - REVALORISATION - REVERBERE - REV-EREND - REVERS - ROUE - STERILISER - TANTALE - TERME - TITI - TOURNENT - TRAITE - URINAIRE - VISIERE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1- Démasclage - 2. Ériger - Ban - 3. Me - Ra - Port - 4. Èire - Marée - 5. Sn - Sour - 6. Ute - Met - Pi - 7. Replis - Ion - 8. les - Ente - 9. Môle - P.R.C - 10. Été - Lésine - 11- Nervis - Ton - 12. Traitement.

VERTICALEMENT :

1- Démesurément - 2. Éreinté - Ôter - 3- Mi - Épilera - 4. Agrès - Lee - VI - 5 - Sea - Omis - Lit - 6. Cr - Mues - Pesé - 7 - Part - Ers - 8. Abord - Incite - 9 - Gare ! - Pot - Non - 10. Entérinement.

MOTS FLÉCHES

HORIZONTALEMENT :

Entaille - Tourte - S.S - Tr - Issue - Elevé - Ein - Épia - Remet - Isba - Ne - Rd - Ôté - Sam - Ion - Pa - Ve - Étudié - Vin - Er - Cèdent - Esse - Sures.

VERTICALEMENT :

Intrépidités - To - Lis - Ours - Nauséabond - Ir - At - Ic - Altier - Épées - Les - En - Dû - Fe - Sèmes - Ver - Suie - Aviné - Assentiments.

MOTS MASQUÉS

MATAMORE

Les courses en direct



HIPPODROME EMIR ABDELKADER- ZEMMOURI
JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025 - PRIX : QUALBI- PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
QUARTÉ-QUINTÉ

L'écurie S. Dlih visera la "victoire"

Ce jeudi au champ de courses Émir Abdelkader de Zemouri, 12 coursiers de race arabe pure prendront part dans le prix Qualbi, course qui servira de cadre au pari quarté et quinté sur une distance de 1400m. Cette épreuve réservée aux chevaux de 3 ans et plus n'ayant pas totalisé la somme de 221.000 DA depuis le 1er juillet 2025 avec surcharge de 1 kg par tranche de 44.000 DA reçus en gain et places sur la même période, se distingue par la qualité de certains concurrents connus par nos amis turfistes pour les avoir suivis durant leur carrière mais qui risquent encore une fois de nous concocter une arrivée truffée de surprises pour la simple raison que plusieurs d'entre eux se connaissent bien pour s'être mesurés plusieurs fois et la difficulté de ce contexte incertain réside également dans le profil du parcours de 1400m. Une distance semi-classique qui nous a toujours donné des arrivées surprises et qui a été très souvent le théâtre de gros rapports PMU surtout que chaque cheval de part ses aptitudes techniques même si elles sont imitées, peut à la faveur d'une montée d'attente où à l'issue d'une course heureuse venir s'inviter à l'arrivée sans que personne n'y trouve à redire. Il faut donc ratisser large et privilégier les martingales, seule alternative à ce genre de parcours car à l'exception de quelques chevaux qui restent sur une longue série d'échecs à l'image des femelles de 5 ans Mouhdja et Ithara qui n'ont rien encore réalisé de probant et qui risquent encore une fois d'éprouver les difficultés pour tenter de briser leurs écarts face à des coursiers qui viennent se distinguer. Donc le reste des engagés reste parfaitement estimable et peut venir négocier une place payante à l'arrivée. Pour ma part, j'accorderai les faveurs du pronostic aux deux pensionnaires de l'écurie S. Dlih, Horr D'hem, Rahilate et ce beau mâle gris Gaid D'hem, le mâle bai Founoun et sans oublier la grande maison Hamiane présentée par le mâle alezan Ghattas et Dhatan et la grande surprise le retour d'un cheval classique Dogan, El Hihab après un léger repos.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. DHATAN. C'est vrai qu'il reste sur des

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOKCEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
A. HAMIANE	1	DHATAN (0)	A. YAHIAOUI	57	8	S. HAMIANE
L. BOUDJEEAA	2	FOOUNOUN	A. HAMIDI	56	5	N. TIAR
S. DLIH	3	RAHILATE	MS. AIDA	55	3	PROPRIÉTAIRE
K. MAHOUR BACHA	4	MBABI	T. ALI OUAR	55	4	PROPRIÉTAIRE
A. HAMIANE	5	GHATTAS (0)	S. BENYETTOU	55	10	S. HAMIANE
S. MESSOUS	6	CHALIBOU	AM. BENDJEKIDEL	54	2	PROPRIÉTAIRE
S. MESSOUS	7	MOUHDJA (0)	K. BAGHDAD	54	11	PROPRIÉTAIRE
S. DLIH	8	HORR D'HEM	AB. AIDA	54	6	PROPRIÉTAIRE
R. CHIKHOUNE	9	ITHARA	JJ:Y. MOUSSI	54	12	N. TIAR
R. CHIKHOUNE	10	DOGAN EL HIDHAB	MED. GHENNAM	54	9	N. TIAR
AC. KOUAOUCI	11	GAID D'HEM	AB. ATTALLAH	54	7	PROPRIÉTAIRE
H. MESSAOUI	12	ERGUEZ	C. BOUSSAA	54	1	PROPRIÉTAIRE

échecs durant ce meeting vu l'opposition, ce mâle bai est bien chouchouté par son entourage et plus particulièrement par son efficace entraîneur.

2. FOUNOUN. En progrès constant, cet excellent coursier qui vient de sortir victorieux lors de sa dernière tentative sur 1300m durant le mois de juillet visera encore une belle place cette fois encore.

3. RAHILATE. Cette protégée de la grande maison S. Dlih donne l'impression de chercher encore une victoire comme celle de sa dernière tentative à Djelfa.

4. MBABI. Méfiance, ce pensionnaire de l'hippodrome d'El-Eulma ne fera pas le déplacement pour jouer un rôle secondaire dans cette épreuve.

5. GHATTAS. Il faudra surveiller de près ce pensionnaire de la grande maison Hamiane et il est très bien monté en la circonstance.

6. CHALIBOU. Ce vieux cheval de 13 ans vient d'essuyer 3 échecs consécutifs, il risque de connaître le même sort que lors de ses derniers essais.

7. MOUHDJA. Rien de probant à son actif.

8. HORR D'HEM. À son aise sur le parcours du jour, ce mâle alezan de 5 ans restait sur d'excellentes tentatives ce qui peut lui permettre de venir disputer les premières places.

9. ITHARA. À revoir dans de meilleures circonstances.

10. DOGAN EL HIDHAB. Malgré sa longue absence des pistes, ce pension-

naire de l'efficace entraîneur N. Tiar qui n'engage qu'à bon escient et qui possède à son actif d'excellentes performances reste en mesure de se distinguer d'entrée.

11. GAID D'HEM. ce beau mâle gris effectuera sa rentrée après quatre mois d'absence alors qu'il restait sur de belles performances. Présenté avec tous ses moyens de venir se distinguer dans ce lot de chevaux engagés.

12. ERGUEZ. Longtemps absent depuis le mois de février. À revoir.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

8. HORR D'HEM- 10. DOGAN EL HIDAB. 3. RAHILATE - 2. FOUNOUN- 5. GHATTAS

LES CHANCES
11. GAID D'HEM- 4. MBABI

Vieux remèdes et IA : l'OMS recherche des preuves d'efficacité de la médecine traditionnelle

Le deuxième sommet de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la médecine traditionnelle s'ouvre, mercredi à New Delhi, avec l'ambition de promouvoir scientifiquement certains traitements traditionnels en recourant aux nouvelles technologies, dont l'intelligence artificielle (IA). L'agence onusienne espère notamment rendre ces pratiques, comme l'acupuncture, la médecine ayurvédique - née en Inde - ou les remèdes à bases de plantes - plus compatibles avec les systèmes de santé modernes. La médecine traditionnelle "n'appartient pas au passé", a souligné le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, dans une vidéo, précisant que sa demande "ne cesse de croître à travers les pays, les communautés et les cultures". Selon Shyama Kuruvilla, directrice du Centre mondial de médecine traditionnelle de l'OMS à Jamnagar, dans l'Etat du Gujarat, le recours aux remèdes traditionnels est "une réalité à travers la planète", pertinente que "40 à 90% des habitants de 90% des Etats membres de l'OMS y ont recours". "La moitié de la population mondiale n'a pas accès aux services de santé de base, la médecine traditionnelle est souvent l'offre de soins la plus proche, voire la seule disponible pour beaucoup", a-t-elle expliqué lors d'un entretien accordé aux médias. Toutefois, "moins de 1% du financement de la recherche mondiale en matière de santé est actuellement alloué à la médecine traditionnelle", selon l'OMS. L'agence la définit comme la "somme des connaissances, capacités et pratiques basées sur des théories, croyances et expériences propres à différentes cultures, explicables ou non, utilisées pour entretenir la santé, la prévention, le diagnostic ou le traitement" des maladies. L'OMS doit profiter de ce sommet pour lancer ce qu'elle présente comme le plus grand répertoire numérique mondial de recherches sur le sujet, une bibliothèque contenant 1,6 million de références scientifiques. La recherche est à "un moment charnière", selon Mme Kuruvilla, et la technologie, dont l'IA, permet d'appliquer une rigueur scientifique aux remèdes traditionnels. La responsable scientifique de l'OMS, Sylvie Briand, a souligné l'importance du rôle qu'elle pourrait jouer. "Elle peut cibler des millions de composés, nous aider à comprendre la structure complexe des produits à base de plantes et à en extraire les constituants pertinents pour maximiser les bénéfices et réduire les effets indésirables", a-t-elle expliqué.

EXPRESS- HISTORIQUE

Un gentil naïf (11)



MISE

AUX POINGS

« J'apprends avec inquiétude l'aggravation du harcèlement et des attaques contre le défenseur des droits de l'Homme sahraoui Sidi Mohamed Daddach et d'autres défenseurs des droits de l'Homme. Ils ont été violemment empêchés par les forces de sécurité marocaines d'assister à une réunion le 10 décembre 2025. Pis encore, ils ont été traînés, battus, roués de coups de pied et insultés ».

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits humains, Mary Lawlor



Sûreté nationale : démantèlement de 32 réseaux criminels pour escroquerie en ligne

Le Service central de lutte contre la cybercriminalité de la Sûreté nationale a démantelé, lors d'une opération à grande échelle, 32 réseaux criminels organisés spécialisés dans l'escroquerie des citoyens via internet, avec arrestation de 197 cyber-escrocs ayant causé des préjudices financiers estimés à près de 53 milliards de centimes, indique mardi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"Dans le cadre du renforcement de la sécurité numérique et de la protection des citoyens et de leurs biens contre la cybercriminalité, le Service central de lutte contre la cybercriminalité et ses brigades spécialisées ont mené une opération à grande échelle à travers l'ensemble des wilayas du pays, ciblant des réseaux spécialisés dans l'escroquerie et l'arnaque en ligne", précise la même source. "Les investigations menées, plusieurs jours



durant, à la faveur de techniques de recherche et d'investigation numériques, et sous la supervision des procureurs de la République, ont abouti au démantèlement de 32 réseaux criminels organisés spécialisés dans l'escroquerie via internet, dont un réseau international

opérant depuis un pays asiatique, ainsi qu'à l'arrestation de cinq de ses membres et de 197 autres impliqués, dont 31 faisant l'objet de mandats d'arrêt pour des crimes d'escroquerie", ajoute le communiqué. Les analyses criminelles des données ont révélé "les méthodes utili-

sées pour la collecte des informations sur les victimes, reposant sur l'ingénierie sociale, le hameçonnage (phishing), les attaques via des logiciels de vol de données et l'usurpation d'identité d'entreprises publiques et privées, ce qui a causé aux victimes un préjudice financier en monnaie nationale dépassant 52 milliards et 900 millions de centimes, en plus d'autres sommes en devises étrangères". "Les mis en cause ont été présentés devant les procureurs de la République territorialement compétents", souligne le communiqué de la DGSN.

À cet égard, la DGSN appelle l'ensemble des citoyens à "faire preuve de prudence et de vigilance dans leurs transactions postales et bancaires via internet, à vérifier l'origine des messages et des appels et à ne jamais partager leurs informations personnelles ou cliquer sur des liens suspects".

Saisie d'armes artisanales et d'équipements sensibles à Ouargla

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Ouargla ont procédé à la saisie d'armes artisanales et d'équipements sensibles dans une ferme à Sidi Khouiled, avec l'arrestation d'un individu, indique mardi un communiqué des mêmes services.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes sur le territoire de compétence du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Ouargla, et sur la base d'informations parvenues à la brigade territoriale de Sidi Khouiled faisant état de la présence d'armes et d'équipements sensibles dans une ferme comprenant deux habitations, et après accomplissement de l'ensemble des procédures légales relatives à la perquisition, une patrouille a été constituée et une opération de descente menée", lit-on dans le communiqué. L'opération a permis "la saisie d'un pistolet automatique avec son chargeur, de deux pistolets artisanaux, d'un fusil de chasse, d'un drone avec l'ensemble de ses accessoires, des talkies walkies, de cartouches et d'une quantité de poudre". Les mêmes services ont également procédé à "la saisie de capsules de cartouches, 2.547 cartouches de différents types, ainsi que de 2.160 boîtes d'encens de fabrication étrangère". Le propriétaire de l'une des habitations a été arrêté, tandis que le second suspect demeure en fuite. La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Sidi Khouiled "a ouvert une enquête sur cette affaire" et "le mis en cause sera présenté devant les juridictions compétentes après parachèvement des procédures légales".

MEMBRES DE LA DIASPORA ALGÉRIENNE
EN ARABIE SAOUDITE

Chaïb répond aux préoccupations

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a souligné l'importance que les hautes autorités du pays accordent à la protection et à la prise en charge de la communauté nationale établie à l'étranger.

ors de sa rencontre, hier, des membres de la communauté algérienne établie au Royaume d'Arabie saoudite, et ce, à l'occasion de sa visite à Ryad pour prendre part au 11e Forum de l'Alliance des civilisations des Nations unies (UNAOC), Chaïb a mis en avant « l'image honorable que reflète la communauté nationale établie dans ce pays frère, lié à l'Algérie par des relations historiques et fraternelles privilégiées, saluant le rôle de la communauté dans l'établissement de passerelles de communication entre les deux pays et la consolidation de ces liens ». Il a « informé les membres de la communauté algérienne établie au Royaume des efforts soutenus déployés par le ministère pour dévelop-



per les services consulaires et poursuivre le renforcement de la transformation numérique, et passé en revue les initiatives lancées dans plusieurs domaines, ainsi que le cadre de coordination avec les différentes institutions de l'État, de manière à garantir une réponse concrète aux besoins de nos concitoyens à l'étranger et à consolider leur attachement à la mère patrie ». Le secrétaire d'État a écouté, « avec intérêt, les différentes interrogations de la communauté, soulignant l'engagement de l'État à les examiner dans le cadre des efforts continus au service des Algériens établis à l'étranger ». A signaler, cette rencontre s'inscrit « dans le cadre de la consécration de la tradition d'écoute et de concertation avec les membres de la communau-

Sarah O.

« SMART ENERGY FCNC INNOVATION CHALLENGE » Les lauréats du concours distingués

es prix ont été décernés à Alger, aux lauréats du concours national de l'innovation dans la compétence énergétique intelligente « Smart Energy FCNC Innovation Challenge », organisé par l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). En effet, la cérémonie de remise des prix s'est déroulée au siège du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, en présence du secrétaire général du ministère, M. Nabil Afi, ainsi que de représentants du PNUD.

Ce concours tend essentiellement à accélérer l'adoption des techniques intelligentes au service de l'efficacité énergétique et à mobiliser l'écosystème national au service de la stratégie de l'efficacité énergétique, en vue d'encourager la création d'opportunités d'emploi dans ce secteur prometteur et de contribuer à la réponse aux engagements climatiques et aux objectifs de développement durable (ODD). Lancé le 23 octobre dernier, ce

concours a été organisé dans trois catégories, en vue de permettre d'accompagner les innovants selon les niveaux de maturité de leurs projets, en l'occurrence la catégorie « Conception (idées) », la catégorie « Première modélisation » et la catégorie « Modèles applicables au titre de projets expérimentaux ».

Dans une allocution à cette occasion, le secrétaire général du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables a affirmé que « ce concours, organisé dans le cadre de la coopération entre l'APRUE et le PNUD, reflète l'importance capitale que revêt le renforcement des partenariats nationaux et internationaux dans ce domaine vital ». Précisant que, « cet événement reflète la place centrale qu'occupe désormais la compétence de l'énergie intelligente, comme l'un des piliers principaux pour la réalisation du développement durable, le renforcement de l'innovation technologique et l'édification d'un avenir plus compétent et plus durable », a-t-il conclu.

L.Zeggane

Un reporter dans la foule :

Pans d'histoire devant les tribunaux

Les « crevettes » Bigeard, vous connaissez ? C'étaient des suppliciés algériens, qui après d'horribles sévices infligés par l'armée coloniale française, se voyaient couler les pieds dans une bassine de ciment. Une fois le ciment durci, on les embarquait dans des hélicoptères qui s'en allaient les larguer au large de la Méditerranée. Nul besoin de préciser que le ciment durci les maintenait dans les profondeurs maritimes. Sans aucun espoir d'en ressortir vivant. Les archives gardent le témoignage du secrétaire général de la préfecture d'Alger (1956-1957), Paul Teitgen, qui estime à plus de 3.000 Algériens victimes de cette méthode. Ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres car la France a toujours utilisé des méthodes barbares depuis le début de la colonisation en Algérie. Les enfumades des grottes, ancêtres des chambres à gaz de la seconde guerre mondiale, l'utilisation des gaz chimiques, les regroupements des villageois forcés à la déportation, les radiations nucléaires qui continuent à ce jour de faire des victimes parmi la population algérienne, etc. Il y a eu cet ordre de Bugeaud, le Chef de l'armée coloniale, qui résonne encore dans la mémoire des Algériens : « Si ces gredins se retirent dans leurs cavernes, imitez Cavaignac : fumez-les à outrance » avait-il lancé à ses soldats qui attaquaient la population civile algérienne. Des dizaines de milliers d'Algériens ont ainsi péri asphyxiés dans les grottes où ils s'étaient réfugiés. Jusqu'au 8 mai 1945 où le colonialisme a assassiné 45.000 Algériens. Durant la lutte armée pour l'indépendance ce sont un million et demi d'Algériens que l'armée française a tués. Au total, de 1830 jusqu'au 19 juin 1962, ce sont 5,6 millions de martyrs algériens durant la colonisation française. À ces atteintes à l'intégrité physique de la population, s'ajoutaient les pillages et les vols. La dette du blé algérien livré à la France n'a jamais été payée. Tout le trésor d'Alger fut volé dès l'entrée des troupes françaises dans la capitale en 1830. Durant la colonisation, toutes les richesses d'Algérie comme les minerais et l'agriculture ont été volés aux Algériens. Les Algériens n'avaient pas droit à la nationalité française mais étaient contraints de servir dans les rangs de l'armée française lors des deux guerres mondiales. Tous ces crimes sont imprescriptibles. Une loi criminalisant la colonisation est précisément sur le bureau de l'Assemblée Nationale Populaire (APN) et sera présentée, dimanche prochain, au débat général. Une fois adoptée, cette loi servira à juger l'apologie du colonialisme. Sa justification, sa glorification. Elle mettra définitivement fin aux multiples tentatives de falsifications qui devaient permettre « l'écriture de l'histoire commune » (franco-algérienne). Une aberration que de vouloir faire croire que le bourreau et la victime puissent avoir la même histoire et des historiens communs. Ce qui explique, au moins en partie, les différents reports de la loi de criminalisation de la colonisation. L'histoire retiendra que c'est sous le mandat du président Abdelmadjid Tebboune, qu'est intervenue l'adoption de cette loi. D'autant que dès le 22 mars 1962 (trois jours après le cessez-le-feu du 19 mars 1962) la France a commencé à publier les décrets, ordonnance et lois pour déclarer l'amnistie générale concernant les crimes commis durant la guerre d'Algérie. Même ceux de l'OAS. Les intérêts de la France n'étant pas ceux de l'Algérie, ce vide juridique ne peut être toléré au pays des 5,6 millions de martyrs. La loi actuellement à l'APN donne un cadre juridique aux crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par le colonialisme en Algérie. Une législation algérienne conforme au serment fait à nos chouhada. En droite ligne des principes de la déclaration du 1er Novembre 1954. Ces mêmes principes qui sont inscrits au préambule de la constitution de 2020. Pour toutes ces raisons, cette criminalisation du colonialisme vient consolider le narratif mémoriel et l'écriture de l'histoire des algériens par des algériens. Jusque-là l'histoire de l'Algérie était « ballotée » par des vents contraires. Avec cette loi, tout est clair net et précis. Les négationnistes, les révisionnistes, les collabos et les nostalgiques n'ont plus leur place en Algérie. La liberté d'expression s'arrête là où commence la vérité historique, patrimoine de tout un peuple ! L'Algérie toute entière suit de près les travaux de l'APN sur ce dossier !

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

SOUS-RIRE

Le quotidien de la majorité des rédactions de presse françaises...

